



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

La prévention du

DOPAGE

dans le sport



INSUFFISANCES ET DÉFIS

Patrick Trabal
Groupe Sciences Sociales & Dopage – CERSM (Université Paris Ouest Nanterre)

UNESCO
Secteur des Sciences sociales et humaines
Secrétariat de la Convention internationale de lutte contre le dopage dans le sport

2014

La prévention du

DOPAGE

dans le sport

INSUFFISANCES ET DÉFIS

Publié en 2014 par
l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2014



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Image de la couverture : © Shutterstock/Catalin_D

SHS-2014/YES/YSS/1

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Partie I: Analyses	7
La prévention: principes et valeurs	6
Décrire les dispositifs	12
Les réalités de terrain	18
Difficiles articulations	21
Partie II: Perspectives	31
Interroger les modalités de l'action publique	29
Mobiliser d'autres paradigmes	35
Déplacements	38
Conclusions	42
Annexes	45
Annexe 1	46
Annexe 2	48
Bibliographie	50

INTRODUCTION

Comment décrire la prévention du dopage ? Comment dresser un bilan rendant compte du dynamisme des acteurs, de l'étendue des actions et de l'efficacité du travail ? Quelles sont les forces et les faiblesses de l'organisation actuelle ? Comment identifier des marges de progression ?

On trouve de nombreux documents permettant aux institutions de rappeler les principes axiologiques qui fondent leurs missions. L'affirmation des valeurs sous-tendant leurs actions est assurément importante dans la description mais ne peut pas nous éclairer sur les acquis pas plus que sur les difficultés rencontrées. Celles-ci se donnent à lire dans des « rapports d'activité » qui recensent une liste d'actions réalisées parfois accompagnées d'une analyse des points faibles. Mais leur compilation ne saurait suffire pour donner une image satisfaisante de la complexité de l'état de la prévention du dopage. D'une part parce que cette totalisation ne peut rendre compte ni des interactions entre les acteurs, ni des angles morts de la prévention. D'autre part, parce que la nature même d'un rapport d'activité est celle d'un compte-rendu qui se présente comme une justification à un tiers et qui obère donc la forme de l'autocritique.

Enfin, on recense quelques études universitaires qui prennent pour objet les réalités du terrain, la spécificité d'une culture, l'analyse du genre, les représentations du dopage, les résistances des acteurs aux opérations d'éducation. Mais nous ne connaissons pas de travaux qui visent à rassembler et à synthétiser ces recherches.

Ainsi, une description des politiques de prévention du dopage qui s'attacherait à lier les objectifs, les contraintes et les réalités dans lesquelles sont plongés les acteurs, reste à écrire. Elle permettrait de saisir les forces et les faiblesses de la prévention et d'identifier les marges de progression. Consciente du fait que les sciences sociales peuvent aider à cette mission, l'UNESCO souhaite mobiliser ces approches pour comprendre la situation et envisager des orientations permettant d'améliorer la prévention. Dans cette perspective, ce rapport se structurera en deux moments : l'un sur des analyses de la prévention, l'autre sur des propositions qui se nourriront de ce bilan.

Il existe plusieurs modèles en sciences sociales pour essayer de totaliser des pratiques hétérogènes qui visent des objectifs semblables. Dans la lignée de ce que notre groupe¹ étudie depuis plus de 10 ans, nous proposons de distinguer pour l'analyse, dans un premier temps, trois niveaux qui feront l'objet des trois premiers chapitres de la première partie. L'un interrogera les discussions sur les objectifs de la prévention et les références axiologiques déployées dans les argumentations. Un autre examinera les dimensions épistémiques en portant l'analyse sur la mise en place de dispositifs qui visent à transmettre ces valeurs. Un dernier s'intéressera à des considérations ontologiques par l'étude des pratiques sur le terrain, des réalités et des contraintes des acteurs.

1 Sciences sociales et Dopage, CERSM, Université Paris Ouest Nanterre (sciences-sociales-dopage.u-paris10.fr).

Découper la prévention du dopage en une phase « d'objectifs », une autre « de moyens » et une dernière « d'instanciation » n'est finalement pas si éloigné des schèmes des acteurs. Mais le regard sociologique devient plus utile s'il propose de prendre pour objet les articulations entre ces niveaux et cela fera l'objet d'un autre chapitre. Notre hypothèse générale consiste à penser que c'est en effet dans l'analyse des relations entre ces niveaux que se joue une partie des difficultés rencontrées dans la prévention du dopage, et du même coup, que l'on peut identifier des moyens de la faire progresser. En d'autres termes, nous chercherons à montrer que la posture qui consiste à séparer la décision politique et l'action publique génère quelques angles morts. Plusieurs travaux insistent sur le fait que les instruments de l'action publique sont des actes politiques à part entière² D'autres soulignent que cette séparation peut générer des distorsions entre les décisions prises et leurs mises en œuvre.

C'est donc en déployant des dimensions axiologiques, épistémiques et ontologiques que nous pensons saisir les difficultés de la prévention et les moyens de les dépasser. La deuxième partie de ce rapport visera à mobiliser quelques modèles en sciences sociales peu ou rarement déployés pour saisir le dopage. En les explicitant, en montrant leurs valeurs heuristiques, en envisageant leur intérêt pour la prévention, nous espérons ainsi contribuer à aider les acteurs dans leur mission.

2 Cf. par exemple, Hood, C., 1986, *The Tools of Government*, N. J., Chatham, Chatham House ; Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y., 2001, *Agir dans un monde incertain*, Ed. du Seuil ; Latour B., 2002, *La Fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte ; Chateauraynaud, F., 2004, « Invention argumentative et débat public – regard sociologique sur l'origine des bons arguments », *Cahiers d'Économie politique*, n°47, pp. 191-213 ; Lascoumes, P. et Le Galès, P., 2005, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po ; Desrosières, A., 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte ; Chateauraynaud, F., 2011, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris. Éditions PETRA.

PARTIE I

Analyses

LA PRÉVENTION : PRINCIPES ET VALEURS

Affirmer l'importance de la prévention dans la lutte antidopage est lieu commun. Des fédérations internationales à l'AMA et les ONAD, en passant par le CIO, les gouvernements et les institutions qui en dépendent, jusqu'à l'UNESCO, tout le monde s'accorde à insister sur la nécessité d'informer et d'éduquer les sportifs. Ce consensus ne va pourtant pas de soi. En effet, les premières lois sur le dopage dans les années 60 ne disposaient pas toujours d'un volet préventif³ et il a fallu attendre la fin des années 70 mais surtout les années 80 pour que des dispositifs venant conjointement du mouvement sportif et des États prennent la relève d'initiatives privées. Aujourd'hui, qu'en est-il ? Toutes les institutions partagent-elles les mêmes valeurs, les mêmes objectifs, les mêmes représentations ? Mais de quelles valeurs s'agit-il précisément ?

Pour répondre à ces questions, on peut examiner les processus de justification qui conduisent les acteurs à insister sur leurs valeurs. Comme le montrent Boltanski et Thévenot, dans les disputes s'expriment assez naturellement les principes auxquels les acteurs sont attachés⁴. Dans cette perspective, nous avons distingué les formes de litiges (affaires, scandales, etc.) et étudié comment ils donnent la possibilité aux protagonistes d'exprimer leur conception du sport, de la justice, de la triche⁵, etc. Or la lutte antidopage est souvent au cœur des critiques. Généralement, celles-ci se nourrissent d'un échec, d'une incapacité à confondre un sportif donné⁶, d'une mesure controversée. Au-delà de ces dénonciations portant sur un point précis, il existe des charges critiques qui vident l'entreprise même de la lutte antidopage. Elles sont parfois portées par les sportifs eux-mêmes⁷. Mais construites dans l'espace public, il peut s'agir d'attaques sur le sport lui-même comme celles portées par le mouvement critique du sport⁸, de pamphlets qui assimilent les principes de l'antidopage à une « idéologie intégriste »⁹ ou encore d'essais philosophiques interrogeant la légitimité de la lutte antidopage : on peut citer Missa dans son déploiement de six arguments « qui remettent en question l'efficacité et la pertinence de la politique antidopage actuelle »¹⁰. Sur un autre registre, pour Andy Miah, professeur de bioéthique et de cyberculture, il faut acter de la réalité du dopage génétique et en évaluer les conséquences¹¹. L'une d'elle consiste à déclarer les personnes luttant contre le dopage incompetentes et illégitimes pour saisir les enjeux de ces technologies du futur ; il lui semble « inacceptable que le monde du sport

3 Contrairement au cas de dossiers sanitaires, l'histoire de la prévention du dopage reste très peu développée. On parvient toutefois à obtenir des informations dans les recherches qui font état de l'histoire du dopage, ou plus récemment, sur l'harmonisation des politiques antidopage : Houlihan, B., 2003, *La victoire, à quel prix ? Le dopage dans le sport et l'élaboration de politiques contre le dopage*, Strasbourg, Ed. du Conseil de l'Europe ; Laure, P., 2004, *Histoire du dopage et des pratiques dopantes*, Paris, Vuibert, pp. 121-212 ; Demeslay, J., 2013, *L'institution mondiale du dopage. Sociologie d'un processus d'harmonisation*, Paris. Éditions PETRA.

4 Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification*, Paris, Gallimard.

5 Duret P., Trabal P., 2001, *Le sport et ses affaires : une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*, Paris, Métailié.

6 AMA-WADA 2012, *Lack of Effectiveness of Testing Programmes*, Report To Wada Executive Committee.

7 « Many of the U23 athletes had negative opinions and reactions to WADA » peut-on lire en introduction d'un rapport de recherche financé par l'AMA (Gilley B. J., 2010, *Under 23 cyclists' openness to doping: understanding the causes of doping behavior among American junior road cyclists with professional aspirations*, Rapport AMA [financé en 2009]). L'auteur explique alors ses difficultés à enquêter dès lors qu'il précise que sa recherche est financée par l'AMA. http://extranet.wada-ama.org/Global/Gilley_Final_Report_2008.pdf

8 Cf. par exemple Brohm, J.M., 1992, *Les meutes sportives*, Paris : L'Harmattan.

9 De Lignières B., Saint-Martin, E., 1999, *Vive le dopage ? Enquête sur un alibi*. Paris, Flammarion.

10 Missa, J. N., 2011, « Dopage, médecine d'amélioration et avenir du sport » in J.N. Missa et P. Nouvel, *Philosophie du dopage*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 35-83.

11 Les citations suivantes proviennent d'une interview dans la presse (« Un sport parfaitement propre ? Un idéal inatteignable », *L'Humanité*, 20 août 2007). L'auteur déploie plus largement son argument dans un livre célèbre : Miah, A., 2004, *Genetically Modified Athletes: Biomedical Ethics, Gene Doping and Sport*, London, Routledge.

impose un point de vue moral sur le rôle de la technologie d'amélioration des performances à des nations qui désirent participer aux jeux olympiques, sans mettre en place une procédure consultative étendue et suivie pour accompagner sa prise de position ». Il poursuit en proposant de renoncer à la qualification de « mutants » pour désigner les futurs athlètes génétiquement modifiés car ils seraient alors victimes d'une discrimination finalement équivalente à celles « sur la race, le genre ou le handicap ».

Ces auteurs s'opposent mais ne se neutralisent pas et il est surprenant que les institutions chargées de lutter contre le dopage restent muettes vis-à-vis de ces propos renonçant à fournir des contre-arguments. Combattre le dopage n'implique-t-il pas de prendre au sérieux les critiques qui se déploient dans l'espace public et d'affirmer les principes et la légitimité de la lutte antidopage ?

Pour répondre à la question des valeurs et de la finalité de la prévention du dopage, nous avons réalisé un corpus¹² reprenant un ensemble de textes de plusieurs institutions internationales (l'AMA, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe, le CIO et l'OMS) très engagées dans la lutte antidopage que nous avons exploré à l'aide d'un logiciel d'analyse textuelle¹³. En regroupant toutes les façons de désigner le dopage, nous avons cherché les verbes qui précédaient ces entités. Malgré le « bruit » inévitable produit par ce type de requête, on perçoit le type d'actions à entreprendre puisqu'il s'agit essentiellement « d'éliminer le dopage », de le « combattre », de le « éradiquer », de le « refuser », de le « réduire », de le « condamner », de le « supprimer »... Les autres formes verbales renvoient à des descriptions de pratiques dopantes (comme « recourir au dopage ») ou à des formes de régulation (on le définit, on le réglemente, etc.).



Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – les verbes d'action sur le dopage

Cette première approche rend visible que la « lutte » contre le dopage prend des formes variables car si des auteurs souhaitent le « supprimer », d'autres affichent des ambitions plus modestes en s'efforçant seulement de le « réduire ». Or on peut supposer que les politiques pour limiter le dopage ne sont pas tout à fait les mêmes que

12 La présentation du corpus figure en Annexe 1.

13 Il s'agit du programme Prospéro. (www.prosperologie.org). Pour des précisions sur les principes de ce logiciel, on peut se reporter à Chateauraynaud, F., 2003, *Prospéro : une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, Ed. du CNRS.

celles pour l'éradiquer¹⁴. Dans un cas, on peut supposer que le dépassement d'un seuil fixé ne sera pas sanctionné de la même façon selon l'écart à la norme, à l'instar des amendes pour les « petits » excès de vitesse dans certains pays. Dans l'autre, ce sont des sanctions symboliques qui doivent dissuader toute récidive et décourager tous les sportifs ayant des velléités semblables.

Toutefois, en termes de prévention, cette variation n'a sans doute pas les mêmes enjeux. Nous utiliserons tout au long de ce rapport ce terme qui nous semble le plus neutre et le plus générique pour désigner, là encore, un ensemble d'objectifs. Prévenir – Informer – Former – Sensibiliser – Éduquer. Tels sont les principaux verbes associés à la prévention. Mais est-ce que tous les acteurs s'entendent sur ces activités ? L'exploration de notre corpus¹⁵ montre que les formes de ces actions ne se distribuent pas de façon homogène selon les institutions¹⁶.

Liste des Auteur(s), qui utilisent le plus PREVENTION@	Liste des Auteur(s), qui utilisent le plus SENSIBILISATION@	Liste des Auteur(s), qui utilisent le plus EDUCATION@
1492 OMS 233 UNESCO 132 Collectif d'Usage 92 AMA-WADA@ 51 CIO 23 Conseil de l'Europe	464 AMA-WADA@ 127 UNESCO 40 OMS 10 Conseil de l'Europe 0 CIO	513 UNESCO 82 AMA-WADA@ 34 Conseil de l'Europe 22 CIO 16 OMS 15 Collectif d'Usage

Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – Liste des auteurs utilisant le plus les notions de prévention, de sensibilisation et d'éducation

Mais comment s'articulent ces trois grandes activités ? En recherchant les énoncés dans lesquels deux, puis trois d'entre elles apparaissent, nous obtenons l'écran suivant :

53 /EF=EDUCATION@ /T=5 /EF=SENSIBILISATION@
46 /COM=éducat /T=5 /COM=sensibi
34 /COM=sensibili /T=10 /EF=EDUCATION@
33 /EF=SENSIBILISATION@ /T=5 /EF=EDUCATION@
14 /EF=PREVENTION@ /T=10 /EF=EDUCATION@
8 /EF=PREVENTION@ /T=3 /EF=SENSIBILISATION@
1 /EF=PREVENTION@ /T=3 /EF=SENSIBILISATION@ /T=3 /EF=EDUCATION@
1 /EF=SENSIBILISATION@ /T=3 /EF=EDUCATION@ /T=3 /EF=PREVENTION@
0 /EF=PREVENTION@ /T=3 /EF=EDUCATION@ /T=3 /EF=SENSIBILISATION@
0 /EF=SENSIBILISATION@ /T=3 /EF=PREVENTION@ /T=3 /EF=EDUCATION@
0 /EF=EDUCATION@ /T=3 /EF=SENSIBILISATION@ /T=3 /EF=PREVENTION@
8 sensibilisation et d' éducation
6 sensibilisation et d' éducation
4 sensibilisation et l' éducation
2 Sensibilisation et éducation
1 sensibilisation , éducation
1 sensibilisation , d' éducation
1 sensibilisation , l' éducation
1 sensibilisation et de l' éducation
1 sensibilisation antidopage et d' éducation
1 sensibilisation à l' importance de l' éducation
1 sensibilisation lors du Symposium sur l' éducation
1 sensibilisation pour le renforcement de l' éducation
1 sensibilisation des médias des régions où l' éducation
1 sensibilisation l' AMA est convaincue que l' éducation
1 Sensibiliser les sportifs Dans le domaine de l' éducation
1 sensibilisation aux risques du dopage et les messages éducatifs
1 Sensibiliser le monde Les symposiums de l' AMA sur l' éducation
1 sensibilisation ; la détermination de groupes cibles pour les programmes éducatifs

Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – Les objets de la sensibilisation

14 Ce constat était déjà souligné dans Houlihan, B., *La victoire, à quel prix ? Le dopage dans le sport*, op. cit.

15 Cf. Annexe 1 pour sa composition.

16 Les chiffres apparaissant dans le tableau suivant se lisent de la façon suivante : dans le cas d'une équi-répartition de prévention chez tous les auteurs, toutes les valeurs seraient à 100, avec un score de 233, l'UNESCO utilise donc un peu plus de deux fois plus la notion de PREVENTION (par rapport à cette équi-répartition), et avec 51, le CIO, environ deux fois moins. Le calcul tient compte des inégales contributions en termes de volume, au corpus.

L'éducation est souvent associée, dans la même phrase à la sensibilisation, comme la prévention à l'éducation. On peut se demander comment ces concepts s'articulent.

Concernant les organisations régionales antidopage, les projets des ORAD s'assuraient que plusieurs pays de cette région – 45 pays cités par Monsieur Koehler impliqués dans les activités d'une ORAD de la région – recevaient des ressources et du matériel utiles afin de disposer d'un projet d'éducation pour arriver à sensibiliser les gens.¹⁷

L'AMA croit que la solution à long terme pour prévenir le dopage passe par une approche éducative basée sur l'intégration de valeurs pouvant créer une véritable culture antidopage.¹⁸

Parfois la sensibilisation apparaît comme la première étape d'un projet éducatif plus ambitieux, comme le suggère la dernière citation. Parfois, à l'instar de celle qui précède, le projet d'éducation vise la sensibilisation. Parfois, encore, on évoque « la sensibilisation à l'importance de l'éducation »¹⁹.

La lutte contre le dopage passerait par une action, dans la durée, auprès des sportifs. Il semble se dégager un consensus selon lequel l'athlète est une personne à protéger; il s'agit dès lors de mobiliser un ensemble de disciplines afin de saisir les « raisons » de ces comportements problématiques (après être parvenu à les authentifier), d'identifier les risques de s'engager dans des pratiques dopantes, d'envisager les conséquences tant du point de vue des effets sanitaires que des sanctions disciplinaires voire pénales.

Ces perspectives reposent sur une représentation du dopage et engageant par là même, les façons de le combattre. Toutes les institutions dont nous avons examiné les productions textuelles parlent de « fléau » et des auteurs²⁰ ont déjà recensé des termes comme « maladie endémiques », « contamination sournoise », « mal qui gangrène », « cancer des stades ». C'est donc la métaphore de l'épidémie qui s'est assez vite imposée et qui se déploie encore lorsque l'on évoque le dopage. Si son traitement sanitaire doit être confié à toutes les spécialités de la médecine (de l'épidémiologie à la psychiatrie en passant par l'endocrinologie...), la dimension réglementaire mobilise des juristes. Ces approches partagent une conception commune : leurs propos individualisent le dopage. Les usages savants ou profanes du droit façonnent des effets symboliques garantissant un label d'objectivité, de qualité et donc de crédibilité à ceux qui le mobilisent. Comme nous l'écrivions²¹, le droit considéré comme science de gouvernement, entend offrir aux politiques un certain nombre d'outils, de modèles d'action et de rationalisations²². La qualification juridique du dopage illustre bien les effets d'un « passage par le droit », c'est-à-dire de ce que le droit fait aux problèmes sociaux dont il est saisi. S'intéressant aux victimes et aux responsables, le droit met au centre de son activité, l'individu. C'est aussi le cas de la médecine. La notion de médicalisation de la société évoque le fait que le modèle médical, fortement marqué par le savoir psychologique, s'est imposé dans la définition et la prise en charge de nombreux problèmes publics contemporains²³. En étudiant divers cas de déviance – l'alcoolisme, la maladie mentale, les abus contre les enfants, l'usage de la drogue –, Conrad et Schneider ont montré comment la désignation de ces pratiques est passée, sur la longue durée de la condamnation morale ou criminelle au registre médical. L'acte condamnable (*badness*) est devenu maladie (*sickness*)²⁴. Le savoir médical a ainsi pris valeur normative par rapport à des secteurs de plus en plus nombreux de la vie individuelle, définis et évalués en termes

17 Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA du 9 mai 2010.

18 Citation apparaissant à l'ouverture de la page « Éducation et sensibilisation » du site de l'AMA (page disponible au 25 octobre 2013).

19 Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA du 20 novembre 2011.

20 Cf. par exemple, Louveau, C. *et al.*, 1995, *Dopage et performance sportive : analyse d'une pratique prohibée*, Paris, Ed. de l'INSEP.

21 Le Noé, O., Trabal P., 2008, « Sportifs et produits dopants : prise, emprise, déprise », *Drogues, santé, société*, vol. 7, n° 1, 2008, p. 191-236. Une partie des analyses de cette partie provient de cet article.

22 Israël, L., Sacriste, G., Vauchez, A., Willemez, L. (dir.), 2005, *Sur la portée sociale du droit. Usages et légitimité du registre juridique*, Paris, Presses Universitaires de France.

23 Adam, P., Herzlich C., 1994, *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Nathan.

24 Conrad, P., Schneider J. W., 1985 [1980], *Deviance and Medicalization. From Badness to Sickness*, Columbus, Merrill Publishing Company.

de santé. Les professionnels entendent dire à la société ce qui est bon pour l'individu s'agissant de certains aspects de la vie. Aussi, du fait de l'approche curative qui est la leur, les médecins individualisent l'appréhension du dopage et l'inscrivent également dans cette tendance générale à la médicalisation de la société.

Un autre point marquant de cette représentation du dopage tient dans l'idée d'un basculement. On devient dopé dès la première consommation qui devient cruciale. Pour comprendre cette topique du basculement vers le dopage, il faut restituer cette présentation comme le fruit de la diffusion d'un discours médical importé de la toxicomanie²⁵. Ce tournant cognitif s'opère semble-t-il dans la première moitié des années 1990. Ainsi, le programme de lutte contre les toxicomanies de l'OMS inclut-il dans ses préoccupations le thème « Dopage et sport »²⁶. Des tentatives ont eu lieu pour introduire l'idée d'une discontinuité temporelle relative au franchissement d'un obstacle ; c'est une des vocations de la notion de « conduite dopante » développée par Laure²⁷. Mais l'idée du basculement reste très marquée lorsque de nombreux auteurs convoquent des concepts comme les *risk factors*. Ainsi, une recherche financée par l'AMA les définit-elle ainsi :

*The Risk factors are the events or variables which might facilitate the occurrence of a disorder or an unwanted, non-functional, aberrant and antisocial behavior.*²⁸

Un objectif récurrent dans le corpus, mais aussi présent dans celui constitué par l'ensemble des recherches en « sciences sociales » financées par l'AMA, tient dans une description des comportements susceptibles de conduire au dopage et dans les moyens de les faire évoluer.

Par ailleurs, apparaît l'idée selon laquelle le comportement problématique qui conduit au dopage serait l'œuvre d'une décision rationnelle.

*Une étude révèle que la responsabilité envers les coéquipiers joue un rôle dissuasif dans la décision de se doper*²⁹.

Cette représentation est liée à l'individualisation du dopage : c'est parce qu'il s'agit d'une décision, que l'on peut s'intéresser aux conséquences sanitaires et juridiques. Mais c'est sans doute parce que ce sont les médecins et les juristes qui ont été les moteurs de la définition et de la construction publique du dopage, qu'ils l'ont pensé comme relevant essentiellement de l'individu.

Ces représentations sont assurément cohérentes entre elles mais elles ne résistent pas à des témoignages de pratiques dopantes. Comme le montrent plusieurs études s'attachant à saisir les expériences à travers des récits,

25 Selon Barrie Houlihan, la lutte contre la toxicomanie constitue le modèle de référence pour la lutte antidopage : Houlihan B., 2003, *La victoire à quel prix ? Le dopage dans le sport*, op. cit., p. 129.

26 Organisation Mondiale de la Santé [OMS], 1993, Programme de lutte contre les toxicomanies – Dopage et sport. Problèmes actuels et répercussions sur la santé publique, 49 pages. Référencé WHO/PSA/93.3.

27 En la définissant, comme « un comportement de consommation de produits pour affronter un obstacle réel ou ressenti comme tel par l'utilisateur ou par son entourage dans un but de performance », (Laure, P., 2000, « Du concept de conduite dopante », in *La fièvre du dopage*, Autrement, Coll. "Mutations", n° 197, p. 157), l'auteur s'efforce également d'étendre le recours aux substances dopantes à l'ensemble de la société (activités spirituelles, professionnelles, sexuelles etc.).

28 Vajjala, G., 2008, *Risk Factors within Doping Behavior Related to Personality Structure and Social Environment of the Athletes*, Rapport AMA (financé en 2007).

29 [http://playtrue.wada-ama.org/fr/news/une-etude-revele-que-la-responsabilite-envers-les-coequipiers-joue-un-role-dissuasif-dans-la-decision-de-se-doper](http://playtrue.wada-ama.org/fr/news/une-etude-revele-que-la-responsabilite-envers-les-coequipiers-joue-un-role-dissuasif-dans-la-decision-de-se-doper/?utm_source=rss&utm_medium=rss&utm_campaign=une-etude-revele-que-la-responsabilite-envers-lescoequipiers-joue-un-role-dissuasif-dans-la-decision-de-se-doper)

des sportifs sont pris parfois dans des contraintes liées à un groupe, un entraîneur, une promesse de performance³⁰. Même s'il existe assurément des décisions de dopage, plus vraisemblablement d'ailleurs des décisions de ne pas se doper, les consommations sont souvent liées à des ajustements à des situations ou à des impératifs pas forcément explicites³¹. Organiser la prévention du dopage en lien avec la seule modalité d'une décision que le sportif finirait par prendre suite à un calcul revient à manquer de nombreuses cibles.

Une autre valeur importante partagée par les institutions en charge de la lutte antidopage est directement liée à son histoire: il faut travailler ensemble. Suite à de nombreuses affaires qui ont rendu visibles des dysfonctionnements liés à des réglementations différentes, un processus d'harmonisation a été mis en place à la naissance de l'AMA. Érigé comme une valeur absolue, l'affichage d'un travail en réseau et en partenariat est associé à un véritable enjeu. Du coup, on relève de nombreuses occurrences de cette valorisation d'un travail collectif dans le corpus « institutionnel » portant sur les politiques de prévention³².

Mais curieusement, cette thématique est absente dans un autre corpus, celui constitué des recherches en sciences sociales financées par l'AMA³³. En d'autres termes, sans statuer à ce moment de notre analyse sur sa réalité, le travail en réseau apparaît essentiellement comme un élément à afficher qui n'exigerait pas d'interroger son fonctionnement. Pourtant, dans nos enquêtes, lorsque l'on évoque le travail en partenariat, les limites du réseau, les opérations de coordination entre ses membres, les difficultés pour s'accorder, les formes de travail collectif constituent, avec beaucoup d'autres, des sources de nombreuses interrogations qui pourraient conduire à améliorer la prévention du dopage.

30 Cela apparaît à travers des récits de sportifs dans des analyses de récits. Cf. par exemple, Lentillon-Kaestner, V. et Brissonneau, C., 2009, « Appropriation progressive de la culture du dopage dans le cyclisme », *Déviance et Société*, 2009, vol. 33(4), 519-541 ; Brissonneau, C., Aubel, O., Ohl, F., 2008, *L'épreuve du dopage. Sociologie du cyclisme professionnel*, Paris, Presses Universitaires de France ; Brissonneau, C. et al., 2009, *Carrière sportive et socialisation secondaire en cyclisme sur route : le cas de la Belgique, la France et la Suisse*, AMA/Univ. de Lausanne (Recherche financée par l'AMA en 2007) ; Buisine, S., 2010, « Faire le métier » de cycliste, Éditions Universitaires Européennes ; Le Noé, O., Trabal, P., « Sportifs et produits dopants : prise, emprise, déprise », art. cit. Cela apparaît aussi dans de nombreuses autobiographies de sportifs. Une analyse de celles-ci est disponible dans le travail de Buisine : Buisine, S., 2010, « Faire le métier » de cycliste, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes.

31 On retrouve cela dans une étude très intéressante financée par l'AMA ayant conduit Piffaretti à interroger les sportifs ayant été contrôlés positifs. Elle envisage notamment le cas de certains athlètes soumis à des contraintes diverses : Piffaretti, M., 2011, *Psychological determinants of doping behaviour through the testimony of sanctioned athletes*, AMA/Univ. of Lausanne.

32 Cette catégorie est présente dans plus de la moitié des textes.

33 Cf. Annexe 2.

DÉCRIRE LES DISPOSITIFS

L'hétérogénéité des dispositifs rend leur description particulièrement complexe. Comment décrire l'ensemble des relations entre les sportifs, les outils, les responsables de la mise en œuvre des actions de prévention et les sites Internet contenant des informations ? Cette question, qui peut apparaître comme relevant d'une préoccupation méthodologique n'intéressant que le monde académique, est pourtant au cœur de l'organisation de la prévention. Car le modèle de description de la galaxie des dispositifs n'est pas éloigné du schème choisi pour les organiser. Celui qui permet le plus facilement l'activité de prévention du dopage se nourrit d'une approche épidémiologique et d'une posture inspirée par le marketing social³⁴.

Notre volonté de saisir ce que font les acteurs de la prévention nous conduit à privilégier leur approche dans une première analyse. Comme le rappelle Marchioli³⁵, le marketing social utilise « les principes et les techniques du marketing (...), [et] vise à influencer un public-cible afin qu'il accepte, rejette, modifie ou abandonne volontairement un comportement bénéficiant à un individu, à un groupe ou à la société dans son ensemble » L'auteur cite un texte fondateur de Kotler³⁶ et l'analyse de Gallopel³⁷ sur la capacité de cette discipline à donner aux praticiens un cadre d'action pour résoudre les problèmes sociaux et changer les comportements pour discuter les nouveaux modèles visant à persuader la cible.

En convoquant cette approche, les acteurs de la prévention du dopage se questionnent sur les publics à travers la notion de « segmentation » dans le marketing, et quatre dimensions, connues des marketeurs par les 4P : le Produit (dans le cas du marketing social, il s'agit de l'idée que le public doit accepter), le Prix (ici, on peut entendre le coût pour changer d'habitude), la Place (c'est le lieu où doit se dérouler la prévention), la Promotion (les moyens de communication utilisés).

LE MODÈLE DES ACTEURS

i) Segmentation

On peut donc décrire la prévention du dopage en rendant compte des discussions visant à « segmenter ». La relation forte avec la tradition épidémiologique conduit souvent à mobiliser les concepts de prévention primaire, secondaire et tertiaire.

34 On retrouve dans un rapport financé par l'AMA cette invitation à mobiliser le marketing social : Batterham, J., 2010, *Harnessing social media to combat doping amongst young athletes*; AMA [recherche financée en 2009]. Le rapport fait état d'une publication dont le principal auteur n'est autre que l'ancien Président de l'AMA : Pound, R., 2004, in O'Reilly, N. and Madill, J., 2007, « The World Anti-Doping Agency: The Role of Social Marketing » in *The Journal of Non-profit and Public Sector Marketing*, vol.17(1), p.11. On trouve plusieurs contributions de R. Pound sur le marketing social, avant ses prises de responsabilité à l'AMA.

35 Marchioli, A., « Marketing social et efficacité des campagnes de prévention de santé publique : apports et implications des récents modèles de la communication persuasive », *Market Management*, 2006/1, vol. 6, p. 17-36.

36 Kotler, P., Roberto N., Lee N., 2002, *Social Marketing: Improving the Quality of Life*, Thousand Oaks CA, Sage Publication.

37 Gallopel, K., 2003, « Le marketing social: un outil au service de la prévention des comportements tabagiques des jeunes français », in *Prévention et prise en charge du tabagisme chez les étudiants*, ouvrage collectif du Groupe d'expertise collectif tabac, Paris, Éditions INSERM, pp. 181-194.

AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE
franc jeu

Bibliothèque en ligne

Recherche

Français | English

FAQ | Glossaire

Bienvenue à la bibliothèque en ligne de l'AMA

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a conçu cette bibliothèque en ligne en vue de rendre ses outils d'information et d'éducation plus accessibles à ses partenaires afin que ceux-ci puissent les utiliser dans leurs programmes d'éducation.

Le matériel contenu dans la bibliothèque en ligne a été développé pour que nos partenaires puissent les utiliser sans frais. L'AMA est à la disposition pour aider ses partenaires pour les conseillers sur l'utilisation des outils contenus dans la bibliothèque en ligne. N'hésitez pas à nous écrire à info@wada-ama.org.

Je suis ...

Recherche

Public cible

Public cible

Sportifs

- soumis aux contrôles
- élite
- jeunesse

Entraîneurs

- de sportifs soumis aux contrôles
- de sportifs niveau élite
- de jeunes sportifs
- de sportifs récréatifs

Administrateurs

Médecins

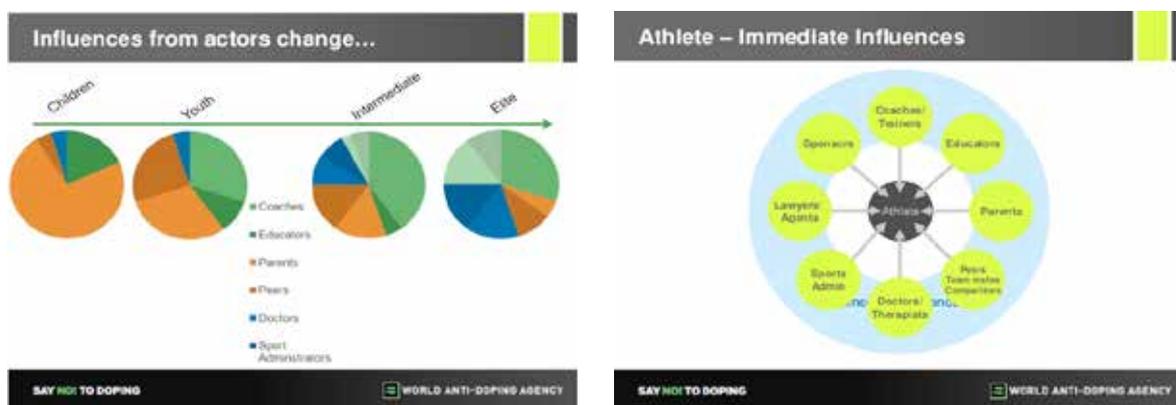
Élèves

- Secondaire (de 12 à 16 ans)
- Primaire (de 6 à 11 ans)

Illustration : Segmentation de la cible par l'AMA (copie d'écran du 10 oct. 2013)

L'illustration précédente donne à lire une segmentation proposée par l'AMA. On perçoit une catégorisation qui pourrait être discutée : les classes d'âge sont-elles pertinentes ?³⁸ N'y-a-t-il pas de catégorie oubliée ? Quel outil pour les élites très jeunes (comme les gymnastes) ? Cette segmentation est-elle universelle, c'est-à-dire pertinente dans tous les pays, dans toutes les cultures ?

Parce que les promoteurs de ces approches concèdent que la cible ne peut se résumer aux seuls sportifs, ils proposent d'étendre la prévention à leur entourage. La nécessité de prendre en compte les « facteurs psychosociaux » les conduits à recenser toutes les interactions pour recenser l'ensemble des cibles.



Source : Diapositives issues de la présentation de Rob Koehler « Prevention & the Athlete Entourage ».

38 Cf. sur ce point Garnier, P., 1995, *Ce dont les enfants sont capables, marcher XVIII^e, travailler XIX^e, nager XX^e*. Paris, Métailié. L'auteur interroge les catégories d'âge en opposant une lecture en termes de propriétés générales (dont on peut critiquer la portée) à une approche en termes de relations d'ordre.

Cette lecture³⁹ pose plusieurs problèmes qu'il conviendra d'interroger. D'une part, il semble manquer de nombreuses « influences » : les amis, les frères et sœurs du sportif mais surtout le contexte et les situations dans lesquels il évolue. D'autre part, réduire l'importance de l'influence sur un sportif à une métrique revient à nier ce qu'est une relation sociale. Il semblerait, selon ces approches, qu'elle soit confondue avec le temps passé avec l'athlète. La littérature sociologique sur la socialisation⁴⁰ montre en revanche que des échanges brefs peuvent être décisifs dans la construction des identités, dans les pratiques sociales, les relations (professionnelles, sportives, genrées...), lorsque d'autres plus longs n'ont pas la même influence.

ii) Produit

Les débats sur le « produit », pour reprendre la terminologie du marketing, se donnent à lire dans les dimensions axiologiques. Un sport propre. « Dire non au dopage ». Cela ne pose pas de problème et pourtant, cela est répété comme un slogan assimilable à un « produit ». Mais peut-on revendiquer un sport sale ? Dire oui au dopage ? En dehors d'un ouvrage au titre polémique⁴¹, beaucoup s'accordent sur l'intérêt d'un sport sans dopage. Faut-il convaincre de cela en convoquant l'éthique et la santé ? Ce n'est pas certain. Les questions que se posent les sportifs concernent les façons de progresser, de gagner contre des adversaires qui peut-être se dopent, de récupérer de la fatigue,... et non sur la pertinence d'un sport propre. Pourquoi ne pas tenter de convaincre un soldat du feu de l'intérêt de vivre sans incendie ? Insister sur un état du monde auquel tous peuvent souscrire, mais sans poser la question des moyens pour l'atteindre, conduit à se demander quelle est la nature du produit. L'intérêt du modèle du marketing social serait peut-être à interroger.

iii) Prix

Le « prix » à payer pour changer est minimisé. Dans les campagnes de l'AMA, il « suffit » de dire non. Si l'idée d'amoindrir le coût (ici, pour le changement), est une stratégie classique en marketing, deux problèmes demeurent. D'une part, cela revient à affirmer que le changement de mentalité n'est pas si important et donc à dévaloriser le changement proposé. D'autre part, et ce point est contradictoire avec le précédent, on repérait plus haut, une invitation à changer de « culture » :

« L'AMA croit que la solution à long terme pour prévenir le dopage passe par une approche éducative basée sur l'intégration de valeurs pouvant créer une véritable culture antidopage »⁴².

Il apparaît une ambivalence dans ce que l'on attend du sportif puisque la demande passe à la fois par un simple refus du dopage et par l'intégration de valeurs.

iv) Place

La question de l'approche des sportifs – de la « place » pour reprendre le lexique du marketing – ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les médiateurs susceptibles de « toucher » la cible. Les acteurs de la prévention ont engagé une série de réflexions sur les rôles que pourraient jouer ces personnes sur l'athlète et sur les messages à lui

39 Diapositives issues de la présentation de Rob Koehler « Prevention & the Athlete Entourage », Tunis, 17 février 2012.

40 Cf. par exemple, Bidart C., 1991, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits » In: *Sociétés contemporaines* N°5, pp. 21-42. Sur des situations très différentes (la recherche d'emploi), Granovetter montre la force des liens faibles : Granovetter, M.S., 1973, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78 ; Issue 6, pp. 1360-1380.

41 De Lignières, B., Saint-Martin, E, 1999, « Vive le dopage : enquête sur un alibi », *op. cit.* On peut s'étonner que les acteurs de la lutte antidopage n'aient pas jugé bon de « répondre » à cet ouvrage. D'ailleurs, on ne trouve pas de contre-arguments aux autres ouvrages critiques sur la lutte antidopage. On pourrait considérer que la prévention ne puisse pas faire l'économie d'engager aussi la « lutte » dans une activité argumentative qui répond aux positions adverses.

42 <http://www.wada-ama.org/fr/Education-Sensibilisation/> (page consultée le 25 octobre 2013). Cité note 18, page 11.

transmettre. Il s'agit de ses proches, ses entraîneurs, ses éducateurs dont on peut supposer qu'ils disposent d'une capacité d'intéresser le sportif, car il s'agit d'un véritable enjeu – nous y reviendrons. Mais, on perçoit la nécessité de former ces médiateurs ou, à défaut, de former du personnel qualifié pour aller à la rencontre de la cible.

On repère dans cette perspective plusieurs dispositifs de formation. Mais comme dans de nombreux domaines, son contrôle est source de tensions. Qui décide du contenu ? Comment et où l'organiser ? Qui doit s'en charger ? Quelle évaluation ? La sociologie peut analyser ces discussions en termes de légitimité de l'expertise (où et comment se décide la liste des personnes qui détiennent le savoir pertinent en matière de prévention du dopage ?⁴³), sur les processus de certification (quel label peut-on donner aux formateurs ?)⁴⁴, sur le contenu des formations (quels sont les savoirs et les disciplines scientifiques les plus utiles ?), sur les tensions entre les institutions candidates à intervenir⁴⁵. Hélas peu de travaux existent sur ce point.

Mais au-delà de la nécessité de mieux saisir les tensions suscitées par ces questions, on peut également interroger la forme principale proposée par l'AMA : la manifestation sportive. Le modèle de sensibilisation consiste à prendre appui sur des compétitions pour diffuser les messages. Cela nécessite du personnel et donc des moyens financiers. Cette dernière contrainte génère classiquement d'autres tensions puisque les ressources sont limitées. Même si les institutions œuvrent pour le plus de transparence possible, il est difficile de désarmer complètement la critique : tel projet est-il plus prioritaire qu'un autre ? Ne juge-t-on pas davantage involontairement les « investissements de formes »⁴⁶, c'est-à-dire la capacité des candidats à s'ajuster aux contraintes posées par les bailleurs de fonds que la qualité intrinsèque du dossier ?

Parce que le modèle de l'AMA produit un format unique, on peut considérer qu'elle jugule implicitement les possibilités d'innovation : ne peut-on envisager de déplacer les lieux d'intervention ? D'inventer d'autres formes de prévention ? De créer des moyens de rencontrer les sportifs et leur entourage en tenant compte de la variété des cultures et des contraintes locales ? Assurément, les réponses à ces questions sont affirmatives. Mais du coup, est-il possible pour les promoteurs de ces nouvelles formes d'action antidopage de rentrer dans les formats de demande de financement et les standards d'évaluation ? À défaut d'une réponse à cette question, on peut supposer qu'elle génère des formes d'autocensure préjudiciable à la lutte contre le dopage.

v) Promotion

Les efforts pour assurer la « promotion », dernier levier des marketeurs, conduisent plusieurs institutions à créer des outils de prévention et à les diffuser. De simples *flyers* à des sites Internet, en passant par des supports comme des CD-ROM, des DVD, ou par des formats de jeu de société (jeu de l'oie, jeux de cartes,...) ou encore par des « gadgets » promotionnels, les formes des outils assurant la communication du message sont assurément diverses.

43 Sur ce point, on peut se reporter à : Le Noé O., Trabal P., 2009, « La construction d'une expertise – le cas de la prévention du dopage », *Sciences de la Société*, n°77, pp. 137-153.

44 Une bonne entrée pour la description est celle de la sociologie de la professionnalisation. De nombreuses traditions, du fonctionnalisme de Parsons (Parsons T., *The Social System*, Harvard University Press, Cambridge, 1951) à l'interactionnisme proposé par exemple par Hughes, (Everett C. Hughes., 1971, *The sociological eye: Selected papers*. New Brunswick: Transaction Books) jusqu'aux approches constructivistes et socio-cognitivistes (cf. le numéro XXXVI 4/94 de *Sociologie du travail*, intitulé « Travail et cognition ») pourraient être mobilisées pour décrire le travail des « préventologues ».

45 Au-delà de l'affichage politique d'un véritable partenariat entre le mouvement sportif et les États, on peut imaginer que localement, lorsqu'il s'agit de décider de la personne à envoyer pour une action de prévention, des tensions entre des CNO, des ONAD, des services gouvernementaux concurrents, soient particulièrement vives. Cela dépend du nombre d'entités candidates à des interventions et de la distribution des pouvoirs dans chaque pays.

46 Thévenot, L., 1986, « Les investissements de forme », in Thévenot, L. (ed.) *Conventions économiques*, Paris, Presses Universitaires de France (Cahiers de Centre d'Étude de l'Emploi), pp. 21-71.

Dans nos enquêtes⁴⁷, on a noté une série de débats assez vifs. Certains opposent les tenants d'outils « matériels », plus pratiques à transporter et à consulter à leurs détracteurs qui s'inquiètent de l'obsolescence des informations contenues puisque la réglementation antidopage évolue. Une autre ligne de fracture concerne les leviers utilisés ; à ce titre, certains préconisent l'abandon des messages mettant en exergue les dangers du dopage. Ils seraient peu porteurs, voire contre-productifs chez les adolescents attirés par la prise de risque. De plus certains médecins dénoncent les formulations très péremptoires contenues sur les outils, notamment sur les quiz. La forme, une question – une seule bonne réponse, conduirait à fermer la discussion alors qu'il serait plus utile d'ouvrir le débat⁴⁸. Enfin, nombre d'outils se contenteraient de véhiculer des informations sur la lutte antidopage⁴⁹.

Quelques institutions ont rassemblé plusieurs outils en proposant des « kits » ou des « mallettes ». Une lecture sociologique invite à considérer ces opérations comme une volonté d'assurer le contrôle et le monopole des outils. Pendant un temps, la politique de l'AMA consistait à rassembler, sous forme d'une zone d'échange les propositions en les regroupant par pays.

Digital Library print 

- > Overview
- > Africa
- > Asia
- > Europe
- > Oceania
- > North America
- > South America
- > Others

Spain



Title	Los valores del deporte en la educación – libro del profesor / libro del alumno
Target Group(s)	Teachers
Brief Description	
Language(s)	Spanish
Organization	Consejo Superior de Deportes
Contact Details	C/ Martin Fierro s/n 28040 Madrid, Spain http://www.csd.mec.es/ http://deporteyeducacion.info/udvde/

Europe

- > Belgium
- > Cyprus
- > Czech Republic
- > Republic of Croatia
- > Denmark
- > Estonia
- > Finland
- > France
- > Germany
- > Greece
- > Ireland
- > The Netherlands
- > Norway
- > Portugal
- > Romania
- > Spain



Title	Guia del Deportista Athletes
Target Group(s)	Athletes
Brief Description	Athletes Guide 2005
Language(s)	Spanish
Organization	Consejo Superior de Deportes

Illustration : Rassemblement de l'offre des outils présentée par l'AMA sur son site (capture d'écran réalisée le 14 nov. 2008). Chaque pays pouvait alors déposer les outils produits par différentes institutions.

Comment interpréter l'abandon de cette piste pour un choix de propositions « intégratives »⁵⁰ c'est-à-dire passant par une certification et une agrégation contrôlée des messages et de leurs formes ?

47 Nous avons étudié 101 outils de prévention en langue française en enquêtant auprès des utilisateurs et conduit l'expertise d'une partie d'entre eux en mobilisant des experts : Trabal P. (dir.) *et al.*, 2008, *Recensement et évaluation des outils de prévention du dopage et des conduites dopantes*, MSJS – Univ. Paris X-Nanterre, 202 p.

48 Voir sur ce point l'analyse de Julie Demeslay sur le quiz de l'AMA (Demeslay, J., 2013, *L'institution mondiale du dopage*, *op. cit.*, pp. 444-452.

49 Nous avons évalué une partie de cette critique des spécialistes de l'antidopage par une analyse textuelle d'un corpus d'outils (Le Noé et Trabal, 2009, *op. cit.*).

50 L'illustration ci-dessous évoque le modèle de sensibilisation.



Illustration : Offre des outils créés par l'AMA présentée sur son site (capture d'écran réalisée le 14 novembre 2013)

On peut imaginer des arguments insistant sur la recherche d'une plus grande cohérence ou une meilleure lisibilité. Mais on ne peut écarter un risque lié à toute velléité de centralisation : l'éloignement des contraintes locales qui surgissent en situation.

b) Limites du modèle

Cette tentative de décrire l'ensemble des dispositifs de prévention en mobilisant le modèle choisi par les acteurs – le marketing social – permet de rendre compte de l'étendue du travail réalisé mais aussi de ses limites. Certaines d'entre elles ont été repérées par les responsables de la lutte antidopage qui ont rajouté deux valences à leur action. D'une part, est apparue très tôt la nécessité de s'intéresser à la lutte contre les trafics de produits. Le travail engagé peut tomber aussi bien sous une qualification de prévention (il s'agit bien d'anticiper la consommation) que de répression (les personnes mises en cause sont poursuivies). Nous n'avons pas d'éléments d'enquête supplémentaires significatifs à apporter suite au rapport Paoli et Donati⁵¹. D'autre part, on note des tentatives d'associer l'industrie pharmaceutique à la prévention. Cela passe par une demande de collaboration en leur demandant des informations utiles pour la détection⁵². Mais il s'agit aussi, plus récemment de rapprochements avec les industriels de compléments alimentaires pour définir un « label » garantissant des produits sûrs du point de vue des contrôles antidopage. S'inspirant d'un dispositif issu à notre connaissance d'une initiative privée⁵³, certains gouvernements s'engagent dans cette démarche. Il resterait à unifier ces démarches et à informer les sportifs des façons de repérer ces labels.

Ces actions échappent à une organisation de la prévention sur un modèle issu du marketing social qui structure la plus grande partie des politiques. Mais on peut interroger l'intérêt de cette approche, du processus de segmentation des publics-cibles, des stratégies de centralisation des dispositifs et des formes d'intervention au nom d'une harmonisation⁵⁴. La notion de « gouvernance par les instruments », pour reprendre le concept de Lascoumes et Le Galès⁵⁵ selon lesquels les choix techniques et les choix politiques ne peuvent être dissociés, prend ici tout son sens. Il reste à repérer comment ils se connectent avec les réalités de terrain.

51 Paoli, L., Donati, A., 2013, *The supply of doping products and the potential of criminal law enforcement in anti-doping: an examination of Italy's experience*, Rapport AMA.

52 Il semble que ce travail ait porté ses fruits très tôt pour détecter la NESP (Amgen) ou CERA (Roche).

53 Il s'agissait de Wall Protect devenu Sport Protect.

54 On peut se reporter sur ce point à l'ouvrage de Julie Demeslay (*op. cit.*) : « La prévention du dopage tend à s'inscrire alors dans une dimension universelle. Elle reposerait sur une internalisation des savoirs et des compétences en matière d'éducation qui dépasse le domaine du sport. En effet, pour faire de la prévention au niveau mondial, il faut tenir compte des compétences des différentes populations auxquelles on s'adresse » (p. 437). Et de citer le procès-verbal du Comité éthique et éducation de l'AMA des 21 et 22 octobre 2005 : « il est fait mention des 'compétences littéraires limitées de certains athlètes africains' qui nécessitent la mise en place d'une personne pour lire les question du quiz de l'AMA aux sportifs » (*Ibid.*).

55 Lascoumes, P., Le Gales, 2005, *Gouverner par les instruments*, *op. cit.*

LES RÉALITÉS DE TERRAIN

Saisir et analyser la prévention du dopage ne peut pas se faire sans prendre en compte les réalités de terrain. Derrière ce truisme figure pourtant un fait crucial : il n'existe pratiquement aucune description fine des actions de prévention. Aussi, peut-on s'interroger sur les raisons de ce constat qui témoigne d'une forme de désintérêt.

ENTRE COMPTE-RENDU ET DESCRIPTIONS

Les institutions en charge de la prévention du dopage ne se préoccupent guère d'une analyse des situations de terrain. Certes on pourrait objecter qu'elles exigent des comptes-rendus des opérations réalisées. On trouve donc des évaluations qui permettent aux bailleurs de fonds de contrôler ce qui s'est passé sur le terrain, de totaliser les expériences en recensant les difficultés rencontrées pour envisager des solutions pour les dépasser⁵⁶. Ainsi, par exemple, l'UNESCO demande-t-elle aux bénéficiaires d'une aide du Fonds pour l'éradication du dopage, de préciser les « réalisations », les « groupes cibles », les « problèmes rencontrés ou enseignements tirés du projet », et de « fournir toute la documentation pertinente (documents de projet, rapports de réunions, publications, CD-ROM, coupures de presse, photo, vidéo, etc.) »⁵⁷.

Il existe plusieurs traditions sociologiques prenant ces comptes-rendus comme objet. L'une, connue sous l'expression ethnométhodologie⁵⁸, insiste sur l'intérêt d'étudier comment les membres produisent des « comptes-rendus » (accounts) à travers lesquels ils décrivent, interprètent la situation, contribuant par là même à la constituer. L'autre s'intéresse aux façons de se soumettre à des contraintes de justification et à construire un jugement. Ces approches, dans leurs différences, invitent respectivement à prendre au sérieux les façons de raconter les expériences et à saisir les contraintes qui pèsent sur ces récits. A notre connaissance, il n'existe pas d'étude systématique sur ce corpus de comptes-rendus.

Du coup, on peut penser que les seules connaissances que les institutions peuvent se construire de la réalité de terrain, ne reposent que sur leur enregistrement dans des formats qu'elles ont elles-mêmes définis. Cela conduit à pointer un danger, que nous pourrions nommer un risque de réification, lequel revient à ne considérer le « réel » qu'à travers des indicateurs (le nombre d'action, le type de cibles, la quantité de sportifs sensibilisés etc.) qui se substitueraient à ce qui s'est vraiment passé⁵⁹.

Certes les institutions peuvent s'appuyer sur quelques porte-paroles qui se déplacent sur le terrain. Un responsable d'une ONAD ou d'une ORAD, un médecin ou un représentant du mouvement sportif qui assiste à une opération de sensibilisation et qui connaît personnellement des personnes à l'AMA ou à l'UNESCO peut produire un récit complémentaire au verbatim présent sur les évaluations des actions de formation. Mais le statut de ces relations, mélangeant des formes d'asymétrie (on ne peut se départir complètement des rôles demandeur/payeur), des considérations personnelles (on peut partager la même passion pour un sport, par exemple) et politiques (on peut évoquer des difficultés internes d'un service, d'un bureau etc.) ne permet pas de construire de façon durable et rigoureuse un jugement sur la situation de terrain.

56 On peut se reporter sur ce point à une contribution dans le cadre des recherches financées par l'AMA : Houlihan B., Melville S., *Improving and Proving: A Handbook for the evaluation of anti-doping education programmes*, Recherche AMA financée en 2009.

57 http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SHS/pdf/evaluation_report_fr.pdf (page consultée septembre 2014).

58 Garfinkel, H., 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall.

59 Selon Houlihan, B., « L'un des risques incontournables liés à l'utilisation d'indicateurs de performance réside dans le fait qu'ils sont souvent conçus pour évaluer les productions plutôt que les résultats » (Houlihan B., 2003, *La victoire, à quel prix? Le dopage dans le sport*, op. cit. p. 127).

CONTRAINTES MÉDIATIQUES

Le manque d'intérêt pour les actions de prévention « en train de se faire »⁶⁰ est notable lorsque l'on cherche à saisir la lutte antidopage dans la presse. La difficulté d'intéresser les journalistes à des débats sur la prévention concerne aussi bien les responsables des institutions⁶¹ que des militants cherchant à publiciser leur action locale⁶². En constituant un corpus de presse sur la lutte antidopage pour le soumettre à l'analyse sociologique⁶³, il apparaît que les articles sont généralement marqués par une dimension critique qui se décline de trois façons.

D'une part, on trouve des propos affirmant l'inefficacité de la lutte antidopage en montrant l'ampleur des pratiques dopantes. A défaut d'un appui statistique (comme dans toute appréciation de pratiques déviantes, la question de la construction du chiffre est délicate), le discours se construit sur une énumération de cas, si possible exemplaires. D'autre part, la charge critique se nourrit de paroles de repentis qui livrent assez volontiers les façons de détourner les contrôles. Dans la mesure où il n'est jamais question des actions de prévention dont ils auraient pu bénéficier, l'argument soutenant l'inefficacité de la lutte antidopage s'en trouve renforcé. Enfin, la presse convoque parfois des spécialistes – parmi lesquels des sociologues – qui mettent en évidence les causes structurelles du dopage sur lesquelles la lutte antidopage ne peut agir : est parfois pointée l'hypocrisie du mouvement sportif ou le caractère inévitable du dopage dans une activité tournée vers le dépassement des limites, voire vers l'excès. Ainsi, on recense par exemple quelques papiers sur le travail des préleveurs si le procès-verbal est mis en cause dans une affaire, sur le processus d'analyse biochimique en cas de fuite, sur les marges d'erreur si les valeurs d'un sportif sont très proches des seuils de positivité.

Le travail quotidien des acteurs de la lutte antidopage, qu'il s'agisse de celui d'organisateur de programmes de sensibilisation, du créateur d'outil, ou du militant arpentant les manifestations sportives pour diffuser les message de prévention, ne semble pas intéresser les journalistes. Sans doute, peut-on trouver à cet état de fait des raisons liées à des contraintes médiatiques imposant avant tout de vendre des informations attirant l'attention du public. Mais on peut aussi considérer que la quasi inexistence de description de la réalité de terrain en dehors du champ journalistique hypothèque les chances de rendre publics des faits peu spectaculaires dans un champ marqué par le spectacle sportif.

AUTRES PRÉOCCUPATIONS

On peut regretter que les sociologues eux-mêmes engagent rarement des recherches sur cette réalité sociale. Il existe une tradition disciplinaire visant à décrire le travail pour lui-même et la littérature est assez abondante lorsqu'il s'agit d'étudier ce que font des agents des Postes, des cuisiniers ou des pilotes de ligne. Mais le travail des acteurs de la prévention du dopage n'a pas encore fait l'objet de recherches. Lorsque les sociologues s'intéressent au dopage, ils sont plus tentés de porter l'analyse sur les significations sociales du phénomène. Plus précisément, une partie de ces chercheurs s'efforce de travailler la dimension historique du dopage. On trouve des travaux sur l'histoire des

60 Cette expression française, souvent traduite par « in action » dans l'anglais sociologique, est une allusion au titre d'un livre de Bruno Latour (*Science in action*, Milton Keynes, Open University Press, 1987) qui a contribué à l'introduction d'un nouveau paradigme en sociologie des sciences. Mettant à distance les seules valeurs de la science ou leur représentation par des indicateurs issus de la réputation ou de dispositifs bibliométriques, l'auteur propose de s'intéresser au processus de construction des énoncés scientifiques en enquêtant dans les laboratoires eux-mêmes (certains parlent d'une enquête « autour de la machine à café »). On perçoit la possibilité de transposer la démarche pour une enquête in situ, « dans une salle omnisport de province ».

61 Lors de la quatrième conférence des Parties à l'UNESCO (Paris, les 19 et 20 septembre 2013), plusieurs voix se sont élevées pour se plaindre de la difficulté à convaincre les médias de diffuser des informations sur le travail de prévention du dopage.

62 Témoignages de plusieurs militants lors de notre enquête (cf. Trabal P. (dir.) *et al.*, 2010, *Les dispositifs antidopage à l'épreuve de la critique*, MILDT/INSERM – Univ. Paris Ouest Nanterre, 196 p.).

63 Les travaux ne concernent qu'un corpus de presse francophone et nous n'avons pas trouvé de travaux équivalents dans d'autres langues. Trabal, P., 2009, « Agir contre le dopage. Critiques et ajustements de la lutte antidopage », in F. Cantelli, M. Roca i Escoda, J. Stavo-Debaugé et L. Pattaroni (eds), *Sensibilités pragmatiques – enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, Peter Lang, pp. 145-161.

produits dopants en insistant sur les différences entre les disciplines sportives⁶⁴, sur celle des systèmes d'organisation du dopage et de leurs régulations⁶⁵ en insistant parfois sur les figures emblématiques du dopage d'État⁶⁶.

On repère également des travaux sur le rapport entre le sport et la société, qui sous cette expression très générale, permettent de désigner des approches très critiques, telles celles qui lisent le sport comme une forme d'aliénation⁶⁷, des tentatives d'extension des problématiques du dopage sportif⁶⁸, des réflexions sur les liens avec les champs politiques et économiques⁶⁹ des approches visant à comprendre dans quelle mesure le dopage peut être considéré comme « culturel » soit de perspectives anthropologiques, soit de traditions sociologiques visant à saisir des habitus ou des identités⁷⁰, soit encore des recherches sur la déviance⁷¹.

Les analyses sur les modes de régulation du dopage et les mises en œuvre de politiques antidopage portent plus sur la pertinence d'une régulation et sur la légitimité à lutter contre le dopage⁷², soit en entrant par l'éthique⁷³, soit par la sociologie morale⁷⁴ soit par la sociologie de l'action publique visant à analyser les politiques antidopage elles-mêmes. Mais qu'il s'agisse de travaux sur la construction politique de la question du dopage et sa prise en charge par les pouvoirs publics⁷⁵ ou la pluralité des acteurs engagés et le degré de leur engagement⁷⁶, rares sont les travaux portant sur ce que font, en situation, les personnes chargées de la prévention du dopage.

On notera dans cette perspective un article très intéressant sur l'attitude des médecins face à la demande de produits de certains patients⁷⁷. En ce qui nous concerne, nous avons réalisé quelques enquêtes, sur le terrain. Leur nombre est trop faible pour pouvoir poser des affirmations péremptoires sur ces réalités, mais peut-être suffisantes pour défendre la nécessité de poursuivre dans cette voie. Les plaintes exprimées par certains enquêtés sur leurs difficultés à mobiliser un public, à utiliser des outils de prévention « trop en décalage » avec les attentes des personnes et à communiquer à ceux qui, « en haut », organisent la prévention, invitent assurément à combler ce manque de recherches.

64 Waddington, I., 2000, *Sport, Health and Drugs. A critical sociological perspective*, London, E & FN Spon.

65 Cf. Laure, P., 1995, *Le dopage*, Paris : Presses Universitaires de France ou Le Noé, O., 2000, « Comment le dopage devint l'affaire des seuls sportifs », in *La fièvre du dopage*, Autrement, 197, pp. 77-92.

66 Singler, A., Treutlein, G., 2000, *Doping im Spitzensport – Sportwissenschaftliche Analysen zur nationalen und internationalen Leistungsentwicklung*, Aachen, Meyer & Meyer.

67 Cf. par ex. Brohm, J.M., 1987, « La iatrogénèse sportive. Contre-productivité et effets pathogènes de la compétition sportive intensive », in De Mondenard, et *Quel Corps ?*, Drogues et dopages, Paris, Editions Chiron, pp. 19-50.

68 Il s'agit d'établir que les logiques sous-tendant ces pratiques sont largement pratiquées dans la société comme le suggère Patrick Laure : Laure, P., 2004, *Histoire du dopage et des conduites dopantes : Les alchimistes de la performance*, Paris, Vuibert.

69 Defrance, J., 2000, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, 50, pp.13-28; Vigarello G., 1999, « Le sport dopé », *Esprit*, 1, pp. 75-91 ; Waser A.M., 1998, « De la règle du jeu au jeu avec la règle : le dopage dans le sport de haut niveau », in *Rapport CNRS Dopage et pratiques sportives – Expertise collective*, pp. 20-39.

70 Pociello, C., 1983, *Le Rugby ou la guerre des styles*, Paris, Métailié.

71 Brissonneau, C. 2007, « Le dopage dans le cyclisme professionnel au milieu des années 1990 : une reconstruction des valeurs sportives », *Déviance et Société* 2/2007, vol. 31, p. 129-148; Coakley J., 2001, « Deviance in sports: is it out of control ? », in *Sport in society. Issues and controversies*, New York : Mc Graw Hill, pp. 35-47; Lüschen G., 2000, « Doping in sport as deviant behaviour », in Coakley J. et Dunning E. (eds.), *Handbook of sports studies*, London, Sage, pp. 461-476.

72 Coakley, J., 2001, « Deviance in sports: is it out of control ? », *op. cit.* ; Irlinger P., 2000, « Les fondements éthiques de la lutte contre le dopage » in Laure P. (Ed), *Dopage et société*, Paris : Ellipses, pp. 44-51.

73 Laure, P., 2002, *L'éthique du dopage*, Paris : Ellipses.

74 Duret, P., Trabal P., 2001, *Le sport et ses affaires : une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*, *op. cit.*

75 Houlihan, B., 1997, *Sport, policy and politics : a comparative analysis*, London: Routledge; Le Noé, O., 2000, « Comment le dopage devint l'affaire des seuls sportifs », *op. cit.*

76 Hoberman, J. Moller V., 2004, *Doping and public policy*, Odense, University Press of Southern Denmark; Chappellet J.-L., 2001, « Le Système olympique et les pouvoirs publics face au dopage et à la corruption : partenariat ou confrontation ? », in Basson (dir) *Sport et ordre public*, Paris, La documentation française, pp. 215-234.

77 Trépos, J.Y., Trépos G., 2002, « Les médecins du sport face au dopage », *Psychotropes*, n°3/4, vol. 8, p. 69-87.

DIFFICILES ARTICULATIONS

Dans le modèle que nous mobilisons, il s'agissait dans un premier temps de repérer les dimensions axiologique (les principes et les valeurs de la prévention), épistémique (les dispositifs permettant de contrôler la prévention) et ontologique (pour analyser le surgissement d'entités sur le terrain). Ces premières descriptions ont permis de recenser des difficultés rencontrées par les acteurs. Il nous semble que pour envisager les façons de les dépasser, il s'agit de mieux les comprendre et l'analyse nous conduit désormais à examiner leur nature. Notre hypothèse principale tient dans le fait qu'elles reposent sur des tensions dans l'articulation entre ces trois niveaux d'analyse.

ENTRE LES GRANDS PRINCIPES ET LEURS MISES EN ŒUVRE

Les conflits de valeur suscités dans la mise en place des dispositifs ne sont pas propres au dopage, mais sont associés, dans ce dossier marqué par une recherche d'exemplarité, à de fortes tensions.

Elles se donnent par exemple à lire dans des questions éthiques. Elles se manifestent dans les problématiques autour du respect de la vie privée posées par le dispositif ADAMS, mais aussi par de nombreuses affaires de dopage, au cours desquelles la confidentialité de certaines données est au cœur de polémiques. On retrouve aussi ce type de tensions dans la recherche sur le dopage. Qu'il s'agisse des sciences sociales habituellement peu concernées, en dehors de l'Amérique du Nord, par les considérations éthiques⁷⁸ ou, plus classiquement les travaux en sciences expérimentales, il s'agit bien de conflits de valeurs que des dispositifs s'efforcent de gérer⁷⁹.

Mais il est des tensions inscrites dans les discussions sur la prévention elle-même. On pourrait supposer que les débats sur l'importance relative des arguments éthique et sanitaire n'ont pas d'enjeux « concrets » en dehors des jeux de pouvoir. Les querelles ayant présidé à la naissance de l'AMA en 1999⁸⁰ peuvent se prolonger, non seulement à un niveau local dans les échanges entre un représentant du CNO et un autre d'une ONAD, mais aussi dans la réalisation d'un outil de prévention ou dans une action de sensibilisation. Dans nos enquêtes sur les outils de prévention, nous avons repéré des échanges assez vifs opposant un tenant de l'argument éthique à un médecin (« cela ne sert à rien de faire peur à des jeunes, mais ils sont sensibles à des compétitions justes ») ou encore une prise de parole très ferme d'un Professeur hospitalier lors d'une réunion dans un Ministère, plaidant pour des études épidémiologiques : « si on ne parvient pas à montrer scientifiquement qu'il existe un risque sanitaire, les médecins peuvent sortir de la lutte antidopage ». Cette demande de preuve scientifique est récurrente et donne à lire deux contraintes, potentiellement antagonistes, et portées par deux grands principes. D'une part, la nécessité d'établir sur des points précis le rôle exact de pratiques dopantes sur la santé, au nom du respect de la déontologie scientifique. D'autre part, ne pas divulguer trop massivement des résultats qui ne vont pas dans le sens de la lutte

78 Thoër, C., Millerand, F., 2012, «Analyser un forum sur les médicaments utilisés à des fins récréatives : enjeux éthiques et méthodologiques», *Revue Internationale de communication sociale et publique* : http://www.revucsp.uqam.ca/numero/RICSP_7_2012.php#num7_1

79 Cet attachement à des dispositifs éthiques est variable ; selon les pays, il existe ou non des législations faisant reporter la question éthique sur des règles déontologiques des chercheurs, sur des comités plus au moins contraignants. L'importance que porte l'AMA à l'éthique qui se traduit par une demande d'approbation par un comité constitue une autre valeur, évidemment légitime, mais qui entre en conflit avec un autre principe exigeant que toutes les équipes de recherche dans le monde, puissent répondre à cette demande.

80 Cf. Demeslay, J., Trabal, P., 2007, « De quelques contraintes du processus d'harmonisation des politiques antidopage », *Terrains et Travaux*, n°12, pp. 138-162 ; Demeslay J., *L'institution mondiale du dopage – sociologie d'un processus d'harmonisation*, op. cit.

antidopage. Face à ces exigences contradictoires, les acteurs doivent trouver des solutions pour tenir des valeurs potentiellement contradictoires⁸¹.

Une autre figure concernant ces tensions axiologiques concerne des questions de justice. Les problèmes qu'elles posent irradient largement au-delà des tribunaux pour s'inviter au cœur des actions de prévention. Il s'agit en premier lieu des questions des sanctions, notamment lorsqu'elles font suite à des *no-shows*. Comme pour l'impunité des sportifs que tout désigne comme étant dopés, sauf les contrôles antidopage, les décisions de justice en matière sportive convoquent souvent des principes contradictoires. C'est le cas notamment, dans les critiques d'une « justice-pipi » pour reprendre l'expression du Professeur Escande⁸². Le président démissionnaire du Comité National de Lutte contre le Dopage français, dénonçait ainsi le fait que la quête de certitude et la présomption d'innocence trouvent leurs limites dans l'inefficacité des contrôles urinaires qui ne permettent pas toujours d'apporter la preuve de dopage alors qu'un examen médical simple permettrait de s'assurer de la prise de produit dopant. Entre des pratiques, qui peuvent porter préjudice à l'intégrité physique des athlètes, une volonté d'organiser des épreuves justes et les contraintes d'une justice exigeant des preuves, les conflits de valeurs surgissent dès lorsqu'il s'agit d'apporter la preuve de la prise de produit, d'assurer un jugement dans les règles de la justice et dans des délais qui ne mettent pas à mal l'équité des épreuves sportives.

L'ÉPREUVE AVEC LE TERRAIN

Ces considérations sur la justice s'invitent parfois au cours des actions de prévention⁸³. Mais la question centrale concerne précisément ce que pensent et font les sportifs destinataires de ces programmes éducatifs.

Parmi les recherches financées par l'AMA, plusieurs visent à prendre pour objet le terrain lui-même et il est intéressant, à ce titre, de repérer les façons dont des dispositifs – ici, de recherche – s'efforcent de saisir ces milieux. Dans le corpus « Recherches en sciences sociales de l'AMA »⁸⁴, nous sommes livrés à quelques expériences pour repérer comment les chercheurs tentent de décrire des réalités, comment ils mobilisent des outils pour les capter ; or ceux-ci sont largement indexés sur les disciplines qui les portent et qui définissent, du même coup, les objets pertinents.

Pour repérer les disciplines mobilisées, nous avons commencé par rechercher celles qui apparaissaient directement dans le corpus.

81 Sur ce point précis, une figure classique consiste à convoquer la prudence scientifique. C'est ce que fait notamment le Pr Toussaint dans la presse quand il affirme : « Pour l'instant, les dix années de recul dont on dispose ne sont pas encore suffisantes. Ça reste du moyen terme. » (*Libération*, 3 septembre 2013).

82 Escande J.P., 2003, *Des cobayes, des médailles, des ministres : contre une course à l'expérimentation humaine*, Chevilly-Larue, Max Milo.

83 Nous avons eu quelques témoignages de questionnements de jeunes lycéens faisant des parallèles entre l'impunité de sportifs soupçonnés d'avoir recours à un dopage sophistiqué et des sanctions lourdes pour une simple consommation de cannabis.

84 Il est présenté dans l'Annexe 2.

Discipline	Occurrences
psychology	41
Philosophy	12
sociology	4
pharmacology	3
philosophy	3
Anthropology	2
biochemistry	1
genetics	1
anthropology	0
biology	0
Educational Sciences	0
ethnology	0
forensic Science	0
kinanthropology	0

Discipline	Occurrences
psychology	14
sociology	4
Philosophy	2
pharmacology	2
Anthropology	2
philosophy	1
biochemistry	1
genetics	1
anthropology	0
biology	0
Educational Sciences	0
ethnology	0
forensic Science	0
kinanthropology	0
legal Sciences	0
neurobiology	0
psychiatry	0

Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – Disciplines mentionnées dans le corpus des rapports des recherches en sciences sociales financées par l'AMA.

Les copies d'écran précédentes montrent la présence des différentes disciplines scientifiques en faisant apparaître respectivement le nombre d'occurrences et le nombre de textes qui les évoquent. Nous avons confirmé cette surreprésentation de la psychologie en recherchant les concepts caractérisant les différentes traditions disciplinaires⁸⁵.

Lexique de la psychologie (748 occurrences)

418 behaviour
126 motivation
64 perception
55 motivational climate
54 affect
41 psychology
40 achievement goal
38 anxiety
29 motivations
28 amotivation

Lexique de la physiologie (175 occurrences)

28 protein
26 hormone
23 blood pressure
15 fat
9 oxygen
8 cell
5 heart rate
5 hormones
5 sweating
4 circulation

Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – la présence du lexique marquant respectivement la psychologie et la physiologie dans le corpus des rapports des recherches en sciences sociales financées par l'AMA.

Lexique sociologique (148 occurrences)

27 social norms
25 society
23 legitimacy
22 social environment
10 adverse effects
6 social networks
5 deviance
3 middle class
3 social norm
3 social role

Lexique de la psychanalyse (29 occurrences)

8 unconscious
7 enjoyment
7 denial
5 sexuality
2 libido

Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – la présence du lexique marquant respectivement la sociologie et la psychanalyse dans le corpus des rapports des recherches en sciences sociales financées par l'AMA.

85 Cette méthode d'identification disciplinaire par les lexiques a fait l'objet d'un article : Collinet, C., Terral, P., Trabal, P., Delalandre, M., 2013, Forms and Modes of Apprehending Interdisciplinarity: A Socio-Computer Analysis of Sports Sciences Bulletin of Sociological Methodology/ Bulletin de Méthodologie Sociologique, 119, pp. 61-78.

Ces illustrations tendent à montrer que la « recherche en sciences sociales » financée par l'AMA est donc marquée par la psychologie (et une partie de la psychologie sociale qui emprunte une partie de son lexique), ce qui nourrit notre hypothèse selon laquelle le modèle du marketing social (qui s'appuie beaucoup sur cette discipline) est prédominant⁸⁶.

On peut s'intéresser aux méthodes mobilisées par les chercheurs. On repère que l'usage du questionnaire est le plus courant. Ce point est confirmé par les outils d'analyse des données qui sont presque exclusivement statistiques⁸⁷.

Pour saisir la réalité, les chercheurs s'emploient donc à enregistrer le « social », entendu essentiellement comme des « facteurs sociaux » à l'aide de questionnaires analysés avec les méthodes statistiques qui leur sont attachées, et d'entretiens qui complètent l'analyse⁸⁸. La question centrale tient dans l'interprétation des données issues de ces différentes métrologies. Certains proposent de les unifier :

Attempt to make results comparable with those already published by standardizing the reporting of outcome measures (Jones et al. 2007) and by selecting outcomes and scales that have been previously validated and accepted (Gates et al. 2006).⁸⁹

La standardisation des métrologies serait utile à des fins de comparaison, mais la priorité semble, malgré tout, d'évaluer ce qu'elles enregistrent. Une perspective plus critique s'exprime par exemple dans la lecture de conclusions plus dérangeantes.

In spite of the widespread opinion of doping pernicious effect on health, the opinion of athletes has an essential distinction from common beliefs. Sports-oriented students consider that doping does not impact on health negatively if it is used in a reasonable way.⁹⁰

Et l'auteur de nourrir son propos avec du verbatim issu de son terrain :

Weightlifter 1: *Well, it is absurd when Furosemiduin has been enrolled in the banned substances' list. (All group members: yes, yes). It is a usual diuretic. Even pregnant women use it. And you should to be dismissed for that. Also, if you have high levels of caffeine. You could even be banned because of certain food.*

Soccer player: *Often athletes themselves do not know what they are taking. In my sport, team sport, it is difficult. Often I have been given vitamins, but I cannot imagine what kind of vitamins I took⁹¹*

La réalité du dopage comme celle de l'efficacité d'une action de prévention sont difficiles à cerner car elles ne peuvent être détachées complètement des dispositifs cherchant à les capter. Si les institutions antidopage

86 On peut également s'étonner de la place donnée à la recherche en sciences sociales. Distincte de la « recherche scientifique » dans l'organisation de l'AMA, elle ne peut donc s'intéresser ainsi qu'aux problèmes de sensibilisation et d'éducation. La sociologie politique, la sociologie morale, la sociologie des sciences, qui ont à dire et à comprendre sur le dopage, se trouvent de fait, disqualifiées. Nous pensons que l'amélioration de la lutte antidopage passe par une restructuration de la politique de recherche.

87 Une catégorie « raisonnement statistique » comprenant des entités comme « variables », « moyenne », « pourcentage », « corrélation » et tous les termes beaucoup plus précis (ANOVA, Chi-2) enregistre un score de 1299 occurrences, la plaçant ainsi en troisième position dans les catégories les plus importantes du corpus.

88 Nous ne trouvons en revanche pratiquement aucune marque d'outils d'analyse textuelle formalisés (analyse de contenu, analyse de discours, logiciel d'analyse textuelle).

89 Backhouse, S., et al., 2009, Prevention through Education : A Review of Current International Social Science Literature, Rapport AMA/Carnegie Research Institute (Leeds Metropolitan University), p. 21.

90 Bondarev, D., 2011, Doping Prevalence Among University Students In Ukraine: A Study of Knowledge, Attitudes and Behavior, Rapport AMA/Sevastopol National Technical University, p. 4.

91 *Ibid.*

cherchent à structurer leurs instruments, elles peuvent être mises à mal dès lors que surgit un procédé non prévu. Celui-ci peut bouleverser non seulement les certitudes sur l'état de ce qu'elles cherchent à saisir, mais aussi sur leurs croyances sur leurs dispositifs. Lors d'une enquête auprès de sportifs, nous avons enregistré ce curieux témoignage :

- [A propos d'une consommation de produit dopant] Tu avais peur ?

- Non, j'ai vu le protocole sur le site de l'AMA, il faut arrêter la prise d'EPO 4-5 jours avant.

- Sur le site de ... ?

- L'Agence Mondiale Antidopage, il y a tout le protocole de validation sur le test urinaire. Et donc le protocole tu le lis et tu le retournes dans tous les sens pour ne pas te faire gauler, c'est génial. C'est même l'Agence qui te donne toutes les solutions. [...] C'est bien d'informer les gens mais il y a des choses que tu ne peux pas dire. Quand X dit que l'EPO c'est génial et que trois semaines après cela fait encore effet, cela renforce le sportif qui va comprendre et qui va arrêter une semaine avant. Il en a pris pendant trois mois et il sait que pendant un mois cela va faire encore effet. [...]. Cela ne renforce pas la lutte antidopage mais cela renforce la pratique du dopage.⁹²

Ce surgissement des ontologies et de situations difficilement enregistrables par les dispositifs les mettent à mal ; elles invitent à remettre en question nos connaissances de la réalité du dopage et nos outils permettant de construire les jugements.

Ce fut le cas lorsqu'une étude danoise, a conduit ses auteurs à envoyer des échantillons contenant de l'érythropoïétine recombinante à des laboratoires accrédités par l'AMA. La publication de cette recherche dirigée par Carsten Lundby⁹³ a suscité un doute sur la fiabilité et l'organisation des tests d'EPO, puisque les résultats des laboratoires sont d'une part très hétérogènes et d'autre part assez éloignés de ce qui était attendu par rapport aux injections d'EPO reçues par les sujets. L'AMA teste régulièrement les laboratoires qu'elle accrédite dans le cadre d'une démarche qualité selon un protocole stabilisé et connu. Sans entrer dans le détail de cette étude d'ailleurs plutôt peu commentée dans la presse, nous noterons que l'enquête menée par l'équipe de Lundby a surpris parce qu'elle n'a pas suivi les formes d'évaluation prévues par l'Agence. En d'autres termes, on peut considérer que l'évaluation des institutions peut être marquée par les formes qu'elle utilise. En matière de prévention, on peut donc penser que les moyens d'évaluation utilisés ont assurément une cohérence propre mais sont porteuses de formats qui ne s'articulent pas forcément avec la réalité du terrain.

c) Esprit critique, évaluations, perspectives d'avenir

Peut-être s'agit-il d'habitudes diplomatiques ? A moins qu'il ne soit question de rappeler le travail accompli surtout lorsque celui-ci est souvent disqualifié publiquement ? On peut néanmoins s'étonner de cette propension des acteurs de la lutte antidopage à se féliciter publiquement de l'excellence de leurs actions et, ainsi à interroger les modalités d'existence d'un esprit réflexif et critique sur ce qui est réellement fait à ce jour.

Au terme de cette première partie qui visait à dresser un bilan de la prévention, on pourra s'étonner d'un propos pointant des questions et des dimensions négligées ; il ne vise qu'à améliorer l'efficacité de la lutte. Il peut se lire également comme un moyen visant à pallier un défaut d'autocritique, en tout cas, dans l'espace public. On peut considérer que les difficultés à communiquer dans les médias et les charges critiques mettant en cause « l'efficacité de la lutte antidopage » à l'occasion de chaque affaire soient la conséquence de l'habitude de la communauté

92 Cf. Trabal et al., 2006, *Dopage et temporalités*, Rapport Univ. Paris 10 Nanterre/MILDT-INSEEM, pp. 107-108.

93 Lundby, C., Achman-Andersen N.J., Thomsen, J.J., Norgaard A.M., Robach P., 2008, Testing for recombinant human erythropoietin in urine: problems associated with current anti-doping testing, *J Appl Physiol*, 105, pp. 417-419.

antidopage à nier les points (encore) faibles de ses activités. Peut-être s'agit-il d'une politique de communication qui impose de ne pas montrer publiquement des difficultés ? Il reste que dans un dossier visant à lutter contre des pratiques secrètes, marquées par l'omerta et des formes d'hypocrisie dont sont régulièrement accusés des responsables d'institutions censées œuvrer pour la lutte antidopage, la dissimulation des problèmes, des obstacles et des dysfonctionnements peut apparaître comme un manque de volonté de combattre efficacement le dopage.

On pourrait objecter que l'absence d'affichage des difficultés rencontrées n'est qu'un problème de communication qui ne dit rien sur la capacité des acteurs de la lutte antidopage à être réflexifs ; l'existence d'évaluations de chaque action serait une preuve étayant cette justification.

Il faut concéder ce souci d'évaluation mais celle-ci pointe sur des questions complexes qui dépassent le cas de la lutte antidopage. Théoriquement, elles renvoient à des problématiques philosophiques sur la construction du jugement. En sociologie, elles sont travaillées sur l'angle de l'articulation entre des repères plus ou moins stabilisés (des langages de description partagés, des réseaux d'acteurs,...) et des expériences dans le monde sensible⁹⁴.

Dans le cas de la lutte antidopage, on peut penser que les évaluations sont principalement auto-référencées. Comme nous l'avons décrit précédemment, les évaluations d'une action de sensibilisation se font sur la base de fiches complétées par les animateurs et qui ne font l'objet d'aucune analyse lisible dans l'espace public. Les évaluations d'outils de prévention se réalisent généralement sans interroger la cible⁹⁵. Les laboratoires d'analyse sont accrédités et évalués par l'AMA et lorsque des tests sont demandés en dehors des procédures identifiées, ils les mettent à mal comme le montre l'article de Lundby. Les évaluations de la conformité des États parties au Code Mondial Antidopage sont réalisées sous la responsabilité de l'UNESCO mais sont complétées par les États eux-mêmes et les retours sont très (trop?) satisfaisants.

Il nous semble que l'évaluation de la lutte antidopage se concentre sur la cohérence des dispositifs et souffre d'un manque de confrontation avec la réalité des pratiques. C'est l'harmonisation qui est recherchée et assurément, beaucoup de progrès ont été faits sur ce point malgré des difficultés⁹⁶. Mais la confrontation de cet ensemble cohérent avec le monde ne semble pas au centre des préoccupations des décideurs de la lutte antidopage. Dans ces conditions, le surgissement d'ontologies, des affaires, des expériences, des critiques tend à bouleverser les plans stratégiques, les présupposés et l'efficacité de la politique antidopage mondiale.

Je me réjouis de dresser le bilan d'une année au cours de laquelle l'AMA et ses partenaires mondiaux ont composé avec de nombreux défis, fait des progrès significatifs sur divers fronts et partagé de multiples réussites dans leur mission conjointe : la promotion du sport propre. Il n'est pas exagéré d'affirmer que l'année 2012 a été marquée par la quintessence du sport propre et le pire de la tricherie, et ce, alors que l'AMA assumait pleinement son rôle en vertu du Code mondial antidopage⁹⁷.

Peut-on accepter de reconnaître l'existence de tricherie et de célébrer la réussite dans la lutte contre les tricheurs ? La sociologie dispose d'un concept qui permet de saisir ce paradoxe. Murray Edelman développe la notion de « politique symbolique » pour décrire la multiplication de déclarations volontaristes des décideurs lorsque l'efficacité de leurs politiques est mise à mal. Le processus, selon l'auteur, s'accompagne d'une tentation d'instrumentalisation, de certains problèmes ou de certains cas, généralement dénoncée dans l'espace public⁹⁸. Ce modèle, souvent

94 Cf. par exemple, Bessy, O., Chateauraynaud, F., 1995, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Editions A.M. Métailié.

95 Lors d'une expertise que nous avons dirigée, notre tentative d'associer des sportifs à des spécialistes de la prévention avait suscité beaucoup d'émotions.

96 Cf. Demeslay, J., 2013, L'institution mondiale du dopage – sociologie d'un processus d'harmonisation, *op. cit.*

97 Message du Président, 2012, *Rapport annuel de l'AMA*, p. 3.

98 Edelman, M., 1964, *The symbolic Uses of Politics*, Urbana, University of Illinois Press, Edelman M., 1971, *Politics as a symbolic action*, Chicago, Chicago University Press.

utilisé dans l'analyse des politiques publiques⁹⁹, parfois amendé¹⁰⁰, interroge le cas de la lutte antidopage. On pense naturellement à la publicité des débats sur le dopage génétique, aux polémiques sur le cas Lance Armstrong et aux critiques ignorées mettant en cause l'efficacité des dispositifs antidopage. Une réponse possible consiste à interroger les choix qui ont été faits, à se déplacer, à innover.

99 Padioleau, J. G., 1977, « La lutte contre le tabagisme : action politique et régulation étatique de la vie quotidienne », *Revue Française de Science Politique*, vol. 27, n°6, pp. 932-59.

100 Berlivet, L., 1997, « Naissance d'une politique symbolique : l'institutionnalisation des «grandes campagnes» d'éducation pour la santé » In: Quaderni, *L'État communicant, des formes de la communication gouvernementale*. pp. 99-117.

PARTIE II

Perspectives

INTERROGER LES MODALITÉS DE L'ACTION PUBLIQUE

UN RAPPORT AU TEMPS

La lutte contre le dopage s'inscrit dans une histoire qui lui est propre. C'est le cas de tous les dossiers sanitaires mais contrairement à celui sur la lutte contre l'obésité, ou contre le sida, l'histoire de l'antidopage n'a jamais été réellement écrite (il existe peu de travaux) et encore moins prise en compte (les acteurs y font rarement référence, sauf dans le cas des affaires très médiatiques pointant des dysfonctionnements¹⁰¹). Il conviendrait d'analyser les raisons de cet oubli et surtout d'entreprendre des recherches historiques pour pallier ce manque. Il est par ailleurs surprenant – mais cela est peut-être lié au constat précédent – que l'histoire du dopage, elle, se trouve particulièrement travaillée. Comme le montre Patrick Mignon¹⁰², l'idée selon laquelle « de tout temps, on s'est dopé », est largement argumentée et se nourrit de multiples exemples. Les conséquences de cet énoncé tiennent dans une forme de fatalisme puisque se dégage l'impression que l'on ne peut rien faire, sans pour autant d'ailleurs que cette inférence soit assumée par les historiens du dopage. On ne peut se satisfaire de cette figure qui invite à l'inertie, d'une part, parce qu'au nom de cette posture, on ne voit pas pourquoi il faudrait alors combattre le travail des enfants, les inégalités de santé dans le monde, ou les massacres de populations civiles qui « auraient toujours existés » et, d'autre part, parce que des acteurs œuvrent, certes avec plus ou moins de succès, à la lutte contre le dopage.

Comme le montre Julie Demeslay¹⁰³, les politiques de prévention s'appuient sur une mémoire collective qui est marquée par l'idée d'une progression sur un axe temporel. Lorsque l'on interroge des acteurs sur l'évolution de leur activité, leurs propos se conjuguent selon trois modalités : « on avance »/« on stagne »/« on recule »... La préoccupation d'aller sans cesse de l'avant s'accompagne de l'idée d'une accumulation de dispositifs et d'accords successifs. S'il marque assurément une volonté de lutter contre le dopage, ce souci d'une recherche de consensus toujours plus élargi, et d'une harmonisation toujours plus forte conduit à stabiliser les accords, à les fixer « dans le marbre » et à refuser tout retour en arrière.

En d'autres termes, la communauté antidopage s'appuie sur une lecture unidirectionnelle de la lutte contre les pratiques dopantes. La recherche en sciences sociales peut contribuer à fournir une histoire de la lutte antidopage en analysant les pistes qui ont été explorées puis abandonnées pour mieux comprendre les erreurs qui ont été commises. Mais elle peut également aider à prendre en compte qu'un autre rapport aux temporalités soit possible voire souhaitable pour améliorer la prévention.

Ce dernier invite à considérer que l'histoire de la lutte contre le dopage, comme celle de toute action publique, n'est pas linéaire. L'harmonisation en est d'ailleurs un exemple puisqu'elle n'est possible que si des institutions disposant de savoir-faire, d'habitudes et d'expérience y renoncent – du moins partiellement – pour adopter la position commune. Cela peut passer certes par un sentiment d'un retour en arrière mais, dans la mesure où l'on sait que cela s'inscrit dans un processus et dans une histoire, le changement apparaît comme une étape supplémentaire. Cela

101 C'est le cas pour les affaires Festina, Puerto, Armstrong.

102 Mignon, P., 2002, *Le dopage : état des lieux sociologique*, Paris, CESAMES.

103 Demeslay, J., 2013, *L'institution mondiale du dopage – sociologie d'un processus d'harmonisation*, *op. cit.*

permet d'accepter d'être critique sur les choix qui ont été réalisés. On peut penser que le manque d'esprit critique que nous mentionnions précédemment, découle d'une conception selon laquelle l'aveu d'une difficulté peut être interprété comme une volonté de revenir en arrière, alors qu'un nouvel examen de choses décidées et même inscrites « dans le marbre » peut constituer une avancée.

INTERROGER RÉSEAUX ET PARTENARIATS

Alors qu'une pluralité de réglementations constituait des zones d'incertitudes juridiques et, par conséquent, des rapports tendus entre institutions, le processus d'harmonisation accompagnant l'instauration et la mise en place de l'AMA a été souvent salué. Il a mobilisé beaucoup d'énergies et d'abnégation pour aboutir à une institution mondiale de lutte contre le dopage qui ne cesse de se féliciter pour son unité et sa cohérence. Alors que le travail de la communauté antidopage est souvent disqualifié dans l'espace public, nous n'entendons pas nier cet effort considérable. Mais la volonté de progresser conduit à examiner comment on peut améliorer le partenariat.

La notion de réseau est largement travaillée en sociologie, sous des formes différentes. On peut certes se contenter d'une cartographie représentant tous les liens qui en montreraient l'étendue ; mais l'on ne peut la confondre avec la force du réseau. Les institutions antidopage célèbrent souvent leur action en listant les nombreuses entités qui ont signé le Code mondial antidopage. Chaque ratification de la convention de l'UNESCO apparaît comme une frontière qui se déplace encore, un ensemble de personnes enrôlées à la cause, une victoire supplémentaire pour la lutte antidopage. Mais la force d'une armée ou d'une idée religieuse ne se résume pas au nombre de pays occupés ou au nombre de convertis. L'Histoire nous apprend que c'est ce que font les peuples conquis qui compte réellement. Pour le dire en termes sociologiques, on ne peut faire l'impasse sur l'examen de la nature des liens qui composent le réseau. Un réseau long apparaît comme une forme de pouvoir, mais celui-ci repose sur la force de son lien le plus faible.

Les théories de l'acteur-réseau¹⁰⁴ insistent sur la construction des réseaux, sur leur fonctionnement et leurs dysfonctionnements. La lecture de ces travaux éclaire l'analyse de la lutte antidopage et permet de proposer quelques pistes.

A un premier niveau, on peut interroger la composition du réseau mondial antidopage et les formes de partenariats qui semblent les plus présents. On pense alors aux États, aux ONAD, au CIO, aux fédérations internationales,... Mais une analyse de réseau invite à examiner la structure de ces entités. Qu'est-ce que fait un État ou une fédération quand il ou elle agit contre le dopage ? Il ou elle mobilise de nombreux acteurs qui agissent en réseau... Décrire le réseau de la lutte antidopage supposerait donc de s'attarder aux structures organisationnelles des États, qui varient d'un pays à l'autre, et aux chaînes de délégation permettant de transformer un engagement (la ratification de la Convention) en une série de dispositifs, d'ordres divers (dont les ordres « de missions ») pour aboutir à une action de prévention. L'amélioration de la prévention passe par l'analyse des liens les plus faibles. Il convient dans cette perspective, de recenser toutes les entités liées dans le réseau. L'AMA se préoccupe d'assembler des réseaux d'entités structurées autour du Code et fait confiance à la solidité des réseaux locaux (elle ne peut évidemment pas s'immiscer dans les détails des organisations politiques des pays ou des fédérations). Les réseaux gouvernementaux sont structurés de façons différentes, et d'ailleurs peuvent évoluer (dans plusieurs pays, on transfère des compétences d'un ministère à une entité indépendante ou réciproquement), avec des liens faibles et des liens forts.

104 On utilise parfois l'abréviation ANT pour *Actor-Network Theory*. Cf. Law, J., et Wiebe, E., Bijker (Eds.), 1992, *Shaping technology/building society : studies in sociotechnical change*, Cambridge, Mass. ; London : MIT Press. ; Law, J., et Hassard, J., (Eds.), 1989, *Actor Network Theory and After*, Blackwell and Sociological Review, Oxford ; Akrich, M., Callon, M., Latour, B., (Eds.), 2006, *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech, les Presses, « Sciences sociales ».

On pourrait réaliser le même type de graphique simplifié pour le mouvement sportif, même si, pour des raisons historiques, il serait sans doute plus homogène dans la structure du premier cercle de partenaires. Ce schéma permet de s'interroger : quelle représentation l'AMA peut-elle se faire de l'étendue et de la force du réseau ? Dans nos corpus, nous trouvons trace de nombreux acteurs, des délégations des gouvernements, des responsables de la lutte antidopage dans les fédérations, des préleveurs, des escortes, des responsables des laboratoires, des animateurs chargés de la prévention, de formateurs... D'autres ne sont apparus que dans les enquêtes : des transporteurs des échantillons, des personnes qui règlent les spectromètres,... Sont-ils importants dans l'analyse de la lutte antidopage ? Si l'on considère que la force du réseau repose sur celle du maillon le plus faible, peut-on faire l'économie d'une meilleure connaissance de tout ce qui compose le réseau ?

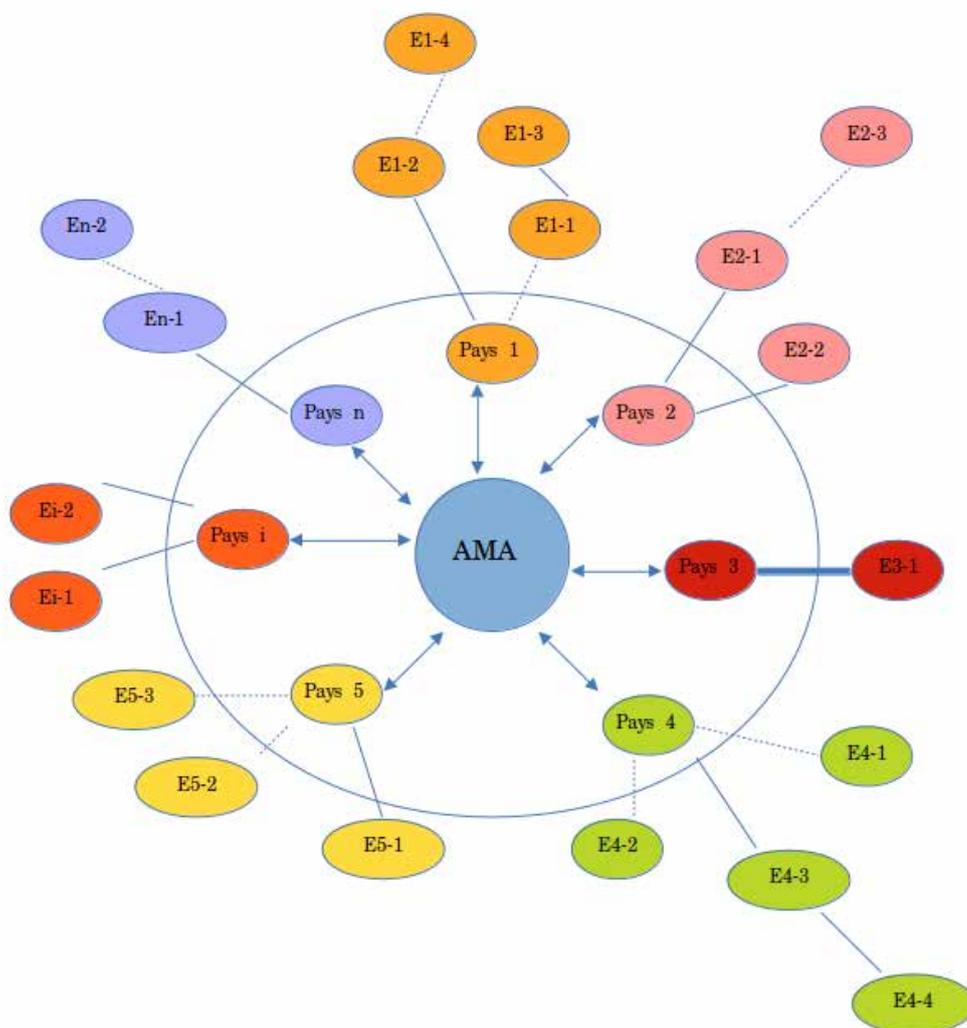


Illustration : Présentation simplifiée des liens du réseau de lutte contre le dopage

A un deuxième niveau, il convient d'interroger la nature du lien. Les relations entre l'AMA, les différents États et le mouvement sportif ont été tendues en 1999 et lors des premières conférences internationales, mais se sont apaisées dès lors que la possibilité de modification du Code a été actée. Dans le langage de la théorie de l'acteur-réseau, on parlerait d'une recherche de symétrie. Les liens entre les États et les différents acteurs qu'ils peuvent mobiliser sont plus complexes. Il en va de même pour les modes de délégation au sein du mouvement sportif. Nos enquêtes, partielles à ce jour, invitent à penser que c'est un mode *Top – Down* qui prédomine.

Du côté des gouvernements, généralement l'État régalien demande à ces agents d'agir pour la santé, fixe des tâches et transmet des missions associées aux engagements qu'il a pris (par exemple, en ratifiant une Convention). Il assure un certain nombre de moyens avec lesquels ses fonctionnaires ou ses fournisseurs doivent composer. Mais ceux-ci n'ont que rarement le pouvoir de faire remonter librement les difficultés. Certes, il existe bien une rubrique dans les évaluations des actions mais ceux qui la rédigent ne savent rien des utilisations qui pourront être faites des commentaires. Peut-on concéder qu'il n'y avait que peu de personnes visitant le stand ? Peut-on regretter publiquement que les journées d'information ne permettent jamais de donner la parole « à la base » ? Peut-on critiquer les outils de prévention célébrés par son institution alors qu'ils sont en total décalage avec le public visé ? Peut-on avouer que certains militants évoquent « un dégoût pour la lutte antidopage plus fort que celui contre les dopés » ? Peut-on exprimer une lassitude à donner du temps et à dépenser de l'argent pour des déplacements non remboursés dans l'indifférence de la hiérarchie ? Assurément, les « acteurs de terrain » qui nous ont livré ces témoignages¹⁰⁵, se l'interdisent, si ce n'est en *off*, quelles que soient les institutions (gouvernementales, sportives) auxquelles ils appartiennent.

Le schéma précédent représente cette asymétrie ; les différentes entités ne peuvent communiquer avec l'AMA que par leur hiérarchie. Un différend avec elle, ou un changement de personnel, et le travail de toute une série d'acteurs disparaît du réseau. Les appels à une « communauté antidopage » impliquant l'ensemble des acteurs se heurtent alors à des liens trop faibles. Comment peut-on progresser ?

Il semble que sur ce point deux pistes mériteraient d'être examinées. L'une vise à redonner à l'AMA un rôle plus fédérateur qu'unificateur. Au lieu de réunir toutes les initiatives, tous les outils, toutes les modèles d'action dans une offre unique et visant la plus grande cohérence possible, il est possible d'envisager une action visant à encourager les expériences et leur récit, à proposer des innovations et à les soumettre à la discussion, à créer un forum de la prévention du dopage – voire une communauté. Plutôt que d'envisager de confier à quelqu'un le soin de lire *le* quiz de l'AMA à des sportifs africains ayant des difficultés à lire¹⁰⁶, il s'agirait d'inviter les animateurs africains à imaginer des façons de transmettre les messages éducatifs¹⁰⁷. L'autre consiste à réunir de façon plus systématique des entités exerçant les mêmes missions pour les écouter et les inviter à échanger leurs expériences, leurs difficultés et les façons de les surmonter.

Le défaut de symétrie atteint son paroxysme quand on considère les liens de la communauté antidopage avec un acteur pourtant central : le sportif. A notre connaissance, il n'est que rarement associé à la lutte antidopage et quand c'est le cas, c'est sous la forme d'une série de contraintes qui jugulent toute forme d'association. Certes, il existe des représentations de sportifs à l'AMA comme dans d'autres instances. On trouve quelques témoignages de sportifs¹⁰⁸. Mais les consulte-t-on systématiquement lorsqu'il s'agit d'élaborer une action de prévention ? Un outil ? Une politique de prévention ? Une législation ?

105 Ceux-ci ont été recueillis lors de nos enquêtes mais aussi dans des discussions informelles lors des colloques internationaux. Le verbatim cité ici provient de militants provenant de plusieurs pays et de différentes entités dépendant du mouvement sportif. Il mériterait assurément d'être étayé par des enquêtes plus systématiques.

106 Cf. le procès-verbal du Comité éthique et éducation de l'AMA des 21 et 22 octobre 2005 (déjà cité note 54 page 23).

107 Sur le SIDA, on a très vite renoncé à des messages formatés pour préférer, en Afrique par exemple, des pièces de théâtre contenant les codes qui font sens auprès des différentes ethnies.

108 Leurs propos sont d'ailleurs presque toujours unanimes.

Sur ce point, et donc au-delà de la question de la prévention c'est une série d'interrogations que nous formulerons, en réponse à des débats qui agitent la communauté antidopage: faut-il étendre la plage des contrôles dans une journée ? Faut-il rendre ADAMS plus souple ? Faut-il pénaliser les pratiques dopantes ? Faut-il simplifier les demandes d'AUT ? A chacune de ces questions, le sportif peut hésiter entre une position insistant sur le caractère contraignant du système et une autre qui souligne l'intérêt à le faire concourir dans des épreuves plus justes et donc à lui permettre d'exercer sa passion sans côtoyer des tricheurs. Ne peut-on considérer que c'est aussi aux sportifs qu'il faut demander ?

Les institutions qui défendent le sport, qui portent le devoir et le pouvoir régaliens des États, ont-elles plus de légitimité que les personnes qu'elles sont censées servir ? Cette question classique de la philosophie politique ne semble jamais avoir été posée dans sa radicalité. Elle est évacuée d'un revers de main en insistant sur le fait que les sportifs sont les personnes à protéger, énoncé qui leur retirerait toute compétence pour décider de leur sort. En dehors des discussions sur la qualification des sportifs, lesquels passent du statut de victime ou de responsable du dopage dans des polémiques désormais assez routinières, force est de constater qu'ils sont présents sous un mode très mineur dans le réseau mondialisé de l'antidopage. Peut-on continuer à célébrer la force et l'étendue du réseau en évacuant un acteur central ? Assurément non. Il reste une série de difficultés à lever notamment autour de la représentation des sportifs. Difficile de penser que les fédérations puissent remplir cette mission puisque celles-ci représentent non pas les sportifs, mais leur sport pour en assurer le développement¹⁰⁹. Pour le sport professionnel, la représentation des sportifs pourrait passer par une médiation syndicale mais ce dossier est complexe. Il conviendrait d'ouvrir ce chantier pour aboutir à une réelle participation des sportifs dans les débats. Pourquoi ne pas ouvrir une forme de débat citoyen, à l'instar des mouvements que l'on repère dans des grandes démocraties, qui pourrait prendre la forme d'une déclaration d'intérêt à participer aux discussions sur la lutte antidopage ? On peut également, à moindre coût, s'appuyer davantage sur les expériences des sportifs et de leurs proches pour des actions de prévention.

SUR LA COMMUNICATION ET LE RAPPORT À LA CRITIQUE ET À LA CRISE

L'intérêt de travailler la qualité du réseau, c'est-à-dire d'améliorer le maillage et la force des liens, se conjugue avec une démarche visant l'amélioration de la communication.

La stratégie consistant à centraliser et à normaliser toute l'activité de prévention, dans laquelle s'inscrit à ce jour l'AMA, comporte quelques risques. Non seulement elle conduit à se priver de ressources (les entités qui, pour des raisons étrangères à l'Agence, ne peuvent pas échanger entre elles), mais elle arme la critique. Les exclus de la communauté antidopage peuvent se ranger au côté de tous les détracteurs de la lutte contre le dopage. A ceux qui critiquent l'hypocrisie de la lutte antidopage, son inefficacité, son manque de légitimité, son inertie, son manque d'ambition, s'ajoutent ceux qui imaginent pouvoir contribuer mais qui se sentent disqualifiés. Ces derniers peuvent alors exprimer leur mécontentement et nourrir une critique interne¹¹⁰, qui porte encore plus car elle s'appuie sur une connaissance fine du dispositif généralement non partagée du public observateur du litige, à condition toutefois que l'injustice soit détachable du dénonciateur¹¹¹. Dans ces conditions, désarmer ce type de critique contraint à une justification qui ne peut faire l'économie d'une description technique (généralement difficile à déployer dans l'espace public) à moins de tenter de disqualifier la dénonciation ; ce qui peut s'avérer risqué.

109 A titre d'exemple, on peut lire sur le site de l'UCI ; « La mission de l'UCI consiste à développer et promouvoir le cyclisme » ; sur celui de la FIFA, figure : « notre mission : « Développer le jeu, toucher le monde, bâtir un meilleur avenir ». Pour prendre un exemple d'une plus petite fédération, on peut se reporter par exemple au site de la FISA (Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron) : « FISA sets the rules and regulations for the practice of the sport, in all its forms, and organises sanctioned World Rowing events »

110 Trabal, P., 2009, « Agir contre le dopage. Critiques et ajustements de la lutte antidopage » ; *op. cit.*

111 Boltanski, L., Darré, Y., Schiltz, M.-A., 1984, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 51, pp. 3-40.

Pour éviter la polémique, il semble préférable de rester dans la controverse. Cette distinction controverse/polémique, qui a fait l'objet de tentatives de clarification par des sociologues du risque, permet de penser les différences entre un registre dans lequel les acteurs partagent « un espace commun, pour la confrontation d'arguments et de méthodes visant à qualifier, mesurer et interpréter les phénomènes »¹¹² et un autre qui mobilise les médias ou des arènes dans lesquelles « surgissent des figures de dévoilement et de dénonciation »¹¹³. Une autre posture consisterait donc à accepter la polyphonie et à structurer un espace pour l'expression de la critique. À l'horizon de cette démarche, l'AMA disposerait d'un réseau, plus hétérogène mais plus fort, capable de répondre aux critiques externes en mobilisant la diversité des ressources internes. Cela n'affaiblit pas l'institution. Au contraire, cela la renforce dans la mesure où il est alors possible de montrer une capacité d'écoute et une posture modeste. Pour simplifier l'argument présenté ici, on pourrait suggérer de substituer un propos soulignant « l'excellence » de la lutte antidopage en mettant en exergue l'étendue du réseau et toute une série de « résultats significatifs », pour préférer un discours qui pourrait s'articuler sur une forme du type : « c'est complexe, on n'est pas excellent, mais tous ensemble, on essaye de mieux faire ».

REVENIR SUR LE PARADIGME

Nous avons souligné, dans la première partie, combien la lutte antidopage était pensée dans un paradigme articulant une logique épidémiologique et une intervention individualiste. La prévention qui en découle est marquée par un modèle de marketing social. Prévention primaire, secondaire, tertiaire, public cible, modification des comportements, changement d'attitude, évolution des représentations, sanction. L'ensemble de ce lexique peut être remplacé, nous le verrons plus bas, par des concepts issus de modèles de la sociologie des risques : situation, vigilance, moment de la prévention, perception des risques, argumentation, vision du futur.

Mais pour saisir ces possibilités de changement de paradigme, il s'agit d'en décrire un autre.

112 Chateauraynaud, F., Torny, D., *Les Sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1999, p. 80.

113 *Ibid.*

MOBILISER D'AUTRES PARADIGMES

Depuis une quinzaine d'années, la sociologie des risques s'est profondément renouvelée. Nous pensons que ces évolutions permettent de penser la prévention du dopage différemment.

ROMPRE AVEC LA SEULE INDIVIDUALISATION

Le modèle classique repose sur l'idée d'un processus commençant par une découverte scientifique conduisant des experts, souvent en épidémiologie ou plus largement en médecine, à publier sur l'existence d'un danger et à mobiliser les pouvoirs publics pour agir. Le travail de « mise sur agenda », c'est-à-dire de convocation de ressources est largement décrit par la sociologie politique¹¹⁴. Lorsqu'une solution au problème passe par la prévention, il s'agit alors de sensibiliser le public, lui transmettre les informations nécessaires pour qu'ils se départissent de toute pratique « à risque ». Les difficultés rencontrées sont alors analysées en termes de « représentations du risque », parfois nommée « perception du danger » auquel il s'agirait « d'éduquer ».

Les crises sanitaires survenues à partir des années 80 ont conduit à l'expression de critiques qui ont commencé à interroger ce modèle. En prenant les formes de dénonciation comme objet sociologique, plusieurs chercheurs ont mis en évidence une méfiance envers les formes d'expertise et envers les politiques¹¹⁵. Une autre tradition¹¹⁶ invite à doter l'acteur social d'un ensemble de compétences¹¹⁷ en particulier une capacité à être attentif au danger. Le public devient alors une source potentielle d'alerte qui interroge les formes de vigilance¹¹⁸. On s'intéresse à la capacité des acteurs à organiser des séries, aux formes de mémoire et de totalisation¹¹⁹ qui peuvent alors authentifier des dangers, lancer des alertes et tenter de mobiliser pour faire exister ce qu'ils perçoivent comme dangereux¹²⁰. Dans ces conditions, la question de la prévention se décline moins comme la diffusion d'un message visant à changer des comportements que comme un apprentissage à la vigilance qui doit s'inscrire au cœur des expériences ordinaires des acteurs.

Examinons les conséquences de ce changement de point de vue dans la prévention du dopage. Cette nouvelle perspective revient à travailler les formes de danger auxquelles les acteurs peuvent être attentifs. À la question de l'instanciation du danger, la double valence sur laquelle repose la lutte antidopage fournit deux types de réponses. D'une part, l'argument sanitaire invite à montrer que le dopage est dangereux. Une des difficultés majeures bien connue des acteurs de la prévention tient dans le fait que les jeunes sportifs sont généralement peu sensibles à des projections dans le futur en ce qui concerne leur santé. La possibilité de déclarer quelques pathologies dans plus

114 Cobb, R., Elder, C., 1972, *Participation in American Politics : The Dynamics of Agenda-Building*, Boston, Allyn and Bacon; Garraud, P., 1990, « Politiques nationales : l'élaboration de l'agenda » in *L'année sociologique*, 17-41; Hassenteufel, P., 2010, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales* 1/2010, n° 157, p. 50-58.

115 Ce processus est plus ancien puisqu'on peut en trouver des sources dans les premières critiques postmodernistes et chez les tenants de l'École de Frankfort (Marcuse, Herbert, 1991, « Introduction to the Second Edition », *One-dimensional Man: studies in ideology of advanced industrial society*. London: Routledge (1964); Habermas, J., 1968; *Technik und Wissenschaft als „Ideologie“*. Frankfurt am Main, Ed. Suhrkamp

116 Elle s'appuie sur les travaux de Garfinkel, 1967, *Studies in Ethnomethodology*, op. cit.

117 Thévenot, L., Boltanski, L., 1999, « The sociology of critical capacity », *European Journal of Social Theory*, vol. 2, n°3, pp. 359-377.

118 Duval, R., 1991, *Temps et Vigilance*, Paris, Vrin.

119 Chateauraynaud, F., et Torny, D., 1999, *Les sombres précurseurs*, op. cit., p. 89.

120 Chateauraynaud, F., *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*. Paris, Éditions Pétra

de 10 ans n'est pas un levier efficace. La sociologie des risques nous invite à penser que cette vigilance est collective. En d'autres termes, on peut apprendre aux proches, non pas à se lancer dans un système de précaution qui conduit à bloquer un processus¹²¹ mais à préférer une vigilance qui consiste à « un mode d'organisation pratique des actes de présence et de surveillance par lesquels des événements inattendus peuvent être identifiés et basculés en alertes »¹²². Cette perspective, déclinée en matière de sécurité routière, autre dossier sur lequel la prévention est décisive, revient à inviter à mettre en discussion les doutes soulevés par ce qui éveille des questionnements de la part d'un membre proche. Plutôt que de rappeler sans cesse l'existence d'un danger et d'une possible sanction, on a pu inviter les passagers (les enfants, les conjoints par exemple) à discuter des écarts entre la pratique du conducteur et l'environnement¹²³. Un travail sur l'apprentissage à la vigilance, à l'instar de celui fait sur la toxicomanie et une réflexion sur les formes de discussion pourraient être entreprise.

D'autre part, l'appel à des valeurs éthiques pourrait être retravaillé en considérant la dimension collective de l'activité argumentative. Dans l'état de la prévention du dopage, il semble exister principalement une seule forme de l'argument « sportif » : les dopés sont des tricheurs qui nuisent au sport. Décliné sous plusieurs formes, il s'agit alors de stigmatiser les dopés et de les interdire de concourir. Le sportif subirait alors une double peine : non seulement est jetée sur lui une opprobre collective, mais il ne peut plus s'adonner à sa passion sportive. Que l'on accepte l'idée selon laquelle une argumentation soit l'occasion d'un échange de points de vue ou la valeur heuristique de la notion de « portée d'un argument »¹²⁴ selon laquelle c'est le destin de l'argument qui est central, force est de constater que la qualification immédiate de « tricheur » tend plus à fermer le débat qu'à l'ouvrir. Elle conduit à nier les expériences ponctuelles de certains sportifs, les incertitudes dans lesquelles ils peuvent en situation se trouver, les raisons du règlement. Marteler le slogan « les dopés sont des tricheurs », c'est se priver d'engager une réflexion avec un jeune qui a, par exemple, essayé le cannabis sans avoir été sanctionné pour cela. C'est ne pas prendre en considération les doutes sur un complément alimentaire, et au-delà condamner tout questionnement sur les limites avec la règle en disqualifiant tout apport exogène qui peut éventuellement jouxter des pratiques illicites. C'est se priver d'une discussion sur ce qu'est une règle décidée collectivement et donc manquer l'occasion d'une éducation à la citoyenneté. On peut d'ailleurs lier les deux valences en faisant réfléchir les sportifs sur leurs visions du futur. Sa responsabilité dans l'avenir du sport, la possibilité de s'y engager sans être soupçonné de triche, les anticipations du regard des autres et des pathologies sont autant de sujets à aborder en liant la question du risque et de l'éthique. En d'autres termes, il s'agit d'affranchir les tricheurs de la responsabilité de leurs actes, mais de susciter une réflexion collective sur la nécessité de partager des règles communes et de s'y soumettre.

Dans tous les cas, les propositions précédentes se caractérisent par un changement de paradigme dans la mesure où elles rompent avec une approche comportementale pour penser la prévention comme une activité cognitive collective, engageant des discussions. L'apport de la sociologie déplace donc l'approche marquée par une individualisation du dopage faisant du public un simple réceptacle des messages de prévention.

LES MOMENTS DE LA PRÉVENTION

Nous avons réalisé une recherche sur les temporalités du dopage qui ouvre sur de nouvelles perspectives pour la prévention¹²⁵. L'étude portait sur les modalités temporelles dans lesquelles les sportifs ont vécu au moins

121 Comme le suggère l'idée du principe de précaution ou dans un univers plus domestique à « fermer la porte par précaution » (cf. Chateauraynaud, F., et Torny, D., 1999, *Les sombres précurseurs*, *op. cit.*, p. 77).

122 *Ibid.*

123 Chateauraynaud, F., Trabal, P., (dir.), 2005, *Conducteurs ordinaires et extraordinaires aux prises avec les dispositifs publics*, Rapport INRETS (PREDIT) /DOXA. (<http://www.gspr-eheess.com/documents/Route-2005.pdf>)

124 Chateauraynaud, F., 2011, *Argumenter dans un champ de force*, *op. cit.*

125 Ce qui suit, dans cette partie reprend une partie du rapport : Trabal, P., (dir.) *et al.*, 2006, « Dopage et temporalité », Rapport de recherche MILDT/INSERM – Univ. Paris X Nanterre, 284 pages, disponible en ligne et un article qui en est issu : Le Noé, O., Trabal, P., 2008, « Sportifs et produits dopants : prise, emprise, déprise », *op. cit.*

une expérience de pratiques dopantes. Pour cela nous avons analysé un ensemble d'entretiens et de récits en cherchant systématiquement¹²⁶ les modalisateurs temporels pour repérer dans chaque pratique dopante, la prise en compte des précédents, les figures du changement, les ouvertures d'avenir, le travail interprétatif, les conditions pour poursuivre, arrêter ou freiner la pratique, les formes de vigilance et la sensibilité supposée à une campagne antidopage.

Se dégage alors l'idée de l'enjeu d'une prévention qui s'affinerait non pas en fonction d'une cible, généralement définie par une tranche d'âge ou un niveau, mais en tenant compte des temps de la vie d'un sportif : la sortie de blessure, l'entrée dans une structure peu ouverte sur l'extérieur, un déplacement, les fêtes entre sportifs, les moments de doute sur les performances, les incertitudes devant des produits dont on ne connaît pas la provenance ou la composition,... Nous pensons qu'à chacune de ces phases, que nombre de sportifs peuvent connaître, se posent des questions nécessitant une prévention adaptée.

Mais il faudrait tenir compte également de nombreuses autres questions que se posent les sportifs et leurs proches.

126 Nous avons utilisé pour cela le logiciel Prospéro (prosperologie.org).

DÉPLACEMENTS

Dans nos enquêtes, on a souvent entendu la difficulté des personnes sur le terrain à mobiliser un public, *a fortiori* à l'intéresser. Lorsqu'il s'agit de rassembler dans un lieu et à une date précise pour créer un événement, la fréquentation n'est pas toujours au rendez-vous. Quand l'action prévue se déroule sur une manifestation sportive, le stand ne constitue généralement pas l'attraction principale et l'enjeu est de montrer l'utilité de faire un « détour » sur le lieu de l'animation. S'il s'agit d'intervenir dans le cadre scolaire, il est parfois difficile de s'affranchir du poids de l'institution. Ces problèmes récurrents reviennent finalement à pointer un décalage temporel entre le temps de la prévention et les préoccupations des acteurs à ce moment-là.

Il convient donc de penser des dispositifs susceptibles de fonctionner lorsque les sportifs et leur entourage ont besoin d'information, lorsqu'ils se posent des questions, lorsqu'ils doutent. On retrouve la problématique de la difficile insertion dans des milieux et les temporalités pertinentes.

INFORMER ET ÉDUIQUER À DISTANCE

L'amélioration de la prévention passe sans doute par un déplacement, non pas de la « cible » dans un lieu et dans un temps fixé par les préventologues, mais à l'inverse vers le sportif. C'est lorsque qu'un athlète hésite à consommer un produit dont il ne sait s'il est ou non illicite, quand des parents s'interrogent sur la boîte de médicaments trouvée dans le sac de sport de leur enfant, ou lors d'inquiétudes sur l'état de santé potentiellement imputable à « quelque chose », que l'avis d'un expert de la prévention est nécessaire. A ces moments-là, il n'y a généralement pas de stands tenus par des spécialistes de l'antidopage à proximité. De plus, nombre de ces questions touchent des formes d'intimité qui conduisent les personnes concernées à préférer l'anonymat. Se déplacer pour offrir l'information pertinente et éduquer de façon personnalisée devient une nécessité, qui ne s'oppose pas à des actions plus classiques.

Cela peut se faire, et cela a été fait, par des services téléphoniques. Comme le montre l'étude dirigée par Jean Bilard et financée par l'AMA¹²⁷, l'analyse des appels adressés au numéro vert¹²⁸ montre l'existence de besoins liés à des préoccupations de santé (43%) et la volonté de ne pas être en infraction avec la loi antidopage (26%). Ce dispositif remplissait le cahier des charges énuméré précédemment et participait à une connaissance du terrain. Il reste que le nombre d'appels n'a cessé de décroître. Dans un pays comme la France, ce sont sans doute vers d'autres médias que les acteurs de la prévention doivent s'orienter.

Sans doute faudrait-il examiner les usages des smartphones. Des études montrent non seulement des « taux de pénétration » très forts, notamment chez les jeunes, mais aussi des usages de plus en plus variés. A travers ces objets, ils considèrent souvent que c'est un moyen de « garder le contact », « d'avoir un accès à tout dans leur poche » au point qu'on peut l'assimiler à une extension d'eux-mêmes, formes de prothèses qui à la fois leur ouvrent la voie

127 Bilard, J., 2007, Les facteurs psychologiques et sociaux de risque et de protection vis-à-vis du dopage. Recherche à partir d'appelants d'un service national d'aide téléphonique « Écoute dopage », Rapport AMA (financé en 2007).

128 Il s'agissait d'un dispositif créé en 1998 qui permettait aux Français d'appeler gratuitement et anonymement un numéro auquel répondaient des psychologues et des médecins spécialisés dans le dopage.

quand ils veulent et où ils veulent, et leur permet d'être ce qu'ils sont¹²⁹ : « c'est le mien et celui de personne d'autre donc je peux faire ce que je veux, quand je veux avec »¹³⁰. Si c'est avec un smartphone que l'on cherche de l'aide et que l'on souhaite s'informer, les actions de prévention du dopage mériteraient de se développer sur ces objets. Au-delà d'une simple consultation du site des institutions chargées de lutter contre le dopage et de leur actualité résumée au format *Twitter*, il s'agit d'anticiper des questions concrètes. Est-ce que le médicament retrouvé dans le sac de sport de mon fils, dont je ne connais que la marque commerciale, est dopant ou non ? Puis-je consommer ce complément alimentaire sans risque d'être contrôlé positif ? Quelqu'un a-t-il déjà eu de gros problèmes d'acné avec ce produit ? En envisageant de prendre au sérieux ces demandes et en apportant des réponses, la prévention du dopage progresserait de façon significative.

DIALOGUES ÉLECTRONIQUES

Les sportifs et leurs proches s'expriment également sur des forums Internet. Il ne s'agit pas simplement d'un autre média qui permet de poser des questions, généralement de chez soi. L'intérêt de ce type de matériau pour la prévention est multiple. D'une part, il semble possible de traiter de grandes séries de données issues d'un matériau écologique, c'est-à-dire qui n'est pas directement soumis aux artefacts des chercheurs puisque c'est librement, dans des arènes définies par les acteurs sociaux eux-mêmes, qu'ils expriment leurs expériences de dopage - ou leurs doutes ou leurs velléités de recourir à ces substances et méthodes. D'autre part, on peut progresser dans la quête des effets et usages des produits et méthodes fondés sur les expériences échangées dans ces forums. Une lecture rapide de quelques fils suffit à se convaincre - non sans étonnement pour une personne non habituée à ce type de consultation - de la spontanéité des internautes lorsqu'ils livrent, certes sous l'anonymat, leurs témoignages concernant leurs corps, les souffrances et les satisfactions qu'ils leur procurent, y compris dans une intimité généralement caractéristique des relations privées. Enfin, les messages des internautes mentionnent de nombreux facteurs déterminants pour saisir leur rapport au dopage. Qu'il s'agisse d'échecs sportifs, de volonté de progresser, d'interrogations sur les dangers, des « raisons » pour débiter ou arrêter une cure, de « mises en garde » voire de critiques, les témoignages comportent souvent un ensemble d'indicateurs variés que l'on peut recenser pour saisir le degré de rationalité, les jeux de contraintes dans la construction de leur jugement.

Du point de vue de la prévention, à un premier niveau on peut envisager précisément de participer à ces enquêtes visant à authentifier ce qui doit être fait. Quelques médecins parfois interviennent et leurs expériences sont plus ou moins fructueuses¹³¹. Des travaux sur l'e-santé montrent combien les rapports entre le corps médical et les patients ont été renouvelés par l'introduction des nouvelles technologies de l'information et comment les médecins sont contraints de modifier quelques-unes de leurs pratiques¹³². Il existe des communautés de recherche¹³³ dont les responsables de la prévention gagneraient à se rapprocher sur ces questions pour saisir les meilleures façons d'intervenir dans les discussions électroniques.

129 La personnalisation des sonneries permet certes de savoir quel téléphone sonne mais de dire à quoi on répond. Cf. <http://tempsreel.nouvelobs.com/medias/20110720.OBS7328/serie-d-ete-mon-smartphone-moi-et-ma-communaute.html>

130 Cf. l'étude Orange Exposure 2012-2013 SOFRES sur trois pays (la France, le Royaume-Uni et l'Espagne). Quelques éléments sont lisibles ici : http://www.francemobiles.com/actualites/id/201212051354330418/le_smartphone_est_l_ecran_preferé_des_adolescents.html

131 Cf. par exemple, cet échange avec des internautes prenant des produits qui n'acceptent pas le jugement des médecins. <http://www.atoute.org/dcforum/DCForumID5/3123.html>

132 Eysenbach G., 2008, « Medicine 2.0: social networking, collaboration, participation, apomediation, and openness » *Journal of Medical Internet Research*, 10, no. 3, e22 ; Casilli A., Pailler P., Tubaro P. 2013, « Online networks of eating-disorder websites : why censoring pro-ana might be a bad idea », *Perspectives in Public Health*, 133(2) : 94-95 ; Casilli A., 2009, « Le Stéthoscope et la Souris : Savoirs médicaux et imaginaires numériques du corps », *Esprit*, 353 : 175-188.

133 Cf. par exemple <http://blogsgrms.com/internetsante/> ou le *Journal of Medical Internet Research* (<http://www.jmir.org/>)

Par ailleurs, ce type de données permet de contribuer à une meilleure connaissance des pratiques dopantes. Non seulement il livre des informations sur les consommations et poly-consommations, sur le sens qu'elles ont pour les sportifs¹³⁴, mais il semble possible d'identifier les marchés et éventuellement les nouveaux produits.

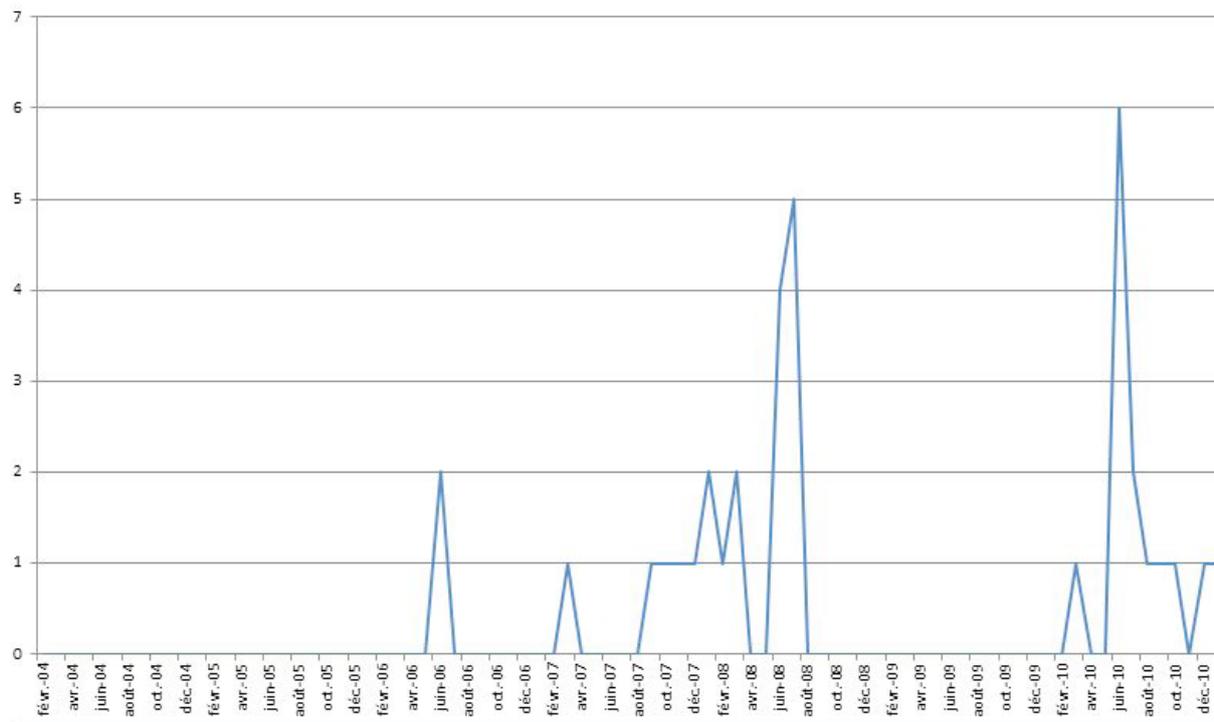


Illustration : Déploiement temporel des connexions entre le clenbutérol et la catégorie « logique de marché »

La courbe précédente n'est guère interprétable seule¹³⁵, mais permet d'illustrer comment se déploient les discussions sur une substance donnée (ici le clenbutérol) en lien avec des considérations sur le prix des produits.

Enfin, la lecture de ces échanges permet de repérer l'existence de « préventologues amateurs ». Des internautes ont à cœur de critiquer les pratiques dopantes évoquées sur ces fils de discussion. Ils le font parfois maladroitement, parfois avec pertinence. Ils s'efforcent de donner des conseils, mais concèdent aussi avoir besoin d'informations. On pourrait aider ces personnes qui manquent de ressources, véritables alliés de la prévention du dopage. Ils sont en prise avec le terrain, généralement eux-mêmes sensibles aux problèmes éthiques et sanitaires provoqués par le dopage, peuvent parler et être entendus par des personnes qui hésitent à consommer certains produits. À l'instar des « citoyens - capteurs » sur lesquelles la nouvelle sociologie des risques est très attentive¹³⁶, on pourrait développer

134 A ce titre, l'étude de ce matériau peut contribuer à répondre à des préoccupations exprimées dans les recherches financées par l'AMA : « Clearly, it is difficult to accurately assess the prevalence of doping in sport, not only because of the sensitive nature of the subject, but also because of methodological issues in previous research. Most studies of banned substance use in athletes have dealt only with anabolic steroids, while those studies among the general population have not made distinctions between performance enhancing and recreational drugs. Consequently, the effects of continuing advances in doping products and techniques have not been captured by such studies. Additionally, while these studies go some way to revealing the extent of the problem of drugs in sport, they have a major weakness. Namely, they lack adequate theoretical basis or rationale and provide little information regarding the motivating factors that influence an athlete's decision to engage in doping behaviour » (Moran et al., 2008, *The Development and Validation of a Doping Attitudes and Behaviour Scale*, Report to World Anti-Doping Agency & The Irish Sports Council, p. 4). Mais il nous semble que la possibilité de saisir des arguments permet d'affiner une simple recherche de décision comportementale.

135 Trabal, P., 2013, « E se os esportistas que se dopam quisessem «fazer direito»? », *Movimento*, Porto Alegre, v. 19, n°04, p. 11-43.

136 Pour résister à des métrologies qui minimiseraient les risques réels, des citoyens s'organisent pour capter les véritables dangers et construire une forme de laboratoire visant à agir. Cf. <http://www.citoyenscapteurs.net/>; <http://thingstream.net/>

l'initiative de « citoyens – éducation antidopage » qui permettraient de saisir les arguments auxquels sont sensibles ou non les éventuels consommateurs de produits, d'expérimenter la portée des arguments antidopage, d'identifier les ressources manquantes dans les dispositifs de prévention actuels.

REMETTRE LE SOCIAL AU CENTRE DE LA PRÉVENTION

Qu'il s'agisse de conversations téléphoniques, d'échanges de conseils, de discussions sur des forums électroniques voire sur les réseaux sociaux¹³⁷, le point marquant de ces méthodes de prévention, au-delà des technologies de communication, tient dans ce double déplacement : déplacement au cœur des milieux de vie et des temporalités des personnes à protéger, déplacement visant à s'éloigner d'une approche individuelle du dopage et d'un échange asymétrique pour penser la prévention comme une activité sociale, engageant des discussions, avec les sportifs et leurs proches.

137 Il conviendrait de porter l'analyse sur ces médias. Une étude financée par l'AMA en fait état (Batterham J., *Harnessing Social Media To Combat Doping Amongst Young Athletes*, op. cit.) mais elle reste très marquée par le marketing social.

CONCLUSIONS

Au terme de ce parcours, nous proposons de revenir sur l'ensemble des marges de progression identifiées au cours de nos analyses et sur les pistes que nous avons proposées.

Notre travail conduit à repérer des marges de progression dans nos analyses de l'existant. Elles consistent :

- à répondre à des critiques de fond sur la légitimité de la lutte antidopage en prenant conscience que leurs promoteurs sont parfois des intellectuels reconnus. On ne saurait disqualifier leur propos sans prendre en compte leurs ressources argumentatives ;
- à préciser les objectifs de la lutte antidopage, en particulier de la prévention en discutant des priorités dans les différentes tâches. Mais pour cela, il semble difficile de faire l'impasse sur une clarification de la division de l'activité de prévention ;
- à questionner les représentations du dopage qui structurent les approches de la lutte antidopage. Cela passe par une diffusion d'autres paradigmes et des recherches sur l'histoire et la sociologie de la lutte antidopage ;
- à s'interroger sur le fonctionnement réel des réseaux et des collaborations entre les différents partenaires de la lutte antidopage. Pour cela, on pourrait moins insister sur l'intérêt de travailler collectivement, point qui semble acquis et dont la célébration peut occulter les difficultés de mise en œuvre ;
- à réfléchir à la nécessité de penser la prévention dans le paradigme du marketing social. L'analyse montre que ces approches ne sont pas toujours appropriées et comportent par ailleurs des angles morts. On a également noté que la mise en œuvre de ces modèles, gagnerait à discuter d'une part de la segmentation en termes de classes d'âge, de niveaux en raison des problèmes de frontières posés par ces classifications. D'autre part, il conviendrait de clarifier la demande qui porte à la fois sur une approche comportementale et une volonté de changer de culture ;
- à étudier et questionner le processus de formation des animateurs des actions de prévention. Cela revient à interroger les contenus et le fondement des légitimités pour définir ce qu'est réellement la prévention. A ce jour, il semble que cette question ne se traite que par des rapports de force ;
- à mettre en œuvre une démarche réflexive sur les contraintes que l'on pose sur les candidats à des financements pour des actions de prévention. Plus précisément, on peut se demander si on n'évalue pas les capacités à se soumettre à des formats contingents. Corollaire de ce questionnement, on peut interroger la place laissée à des démarches innovantes ;
- à organiser une réelle concertation sur les outils de prévention. Cela concerne, certes les contenus, mais aussi leur forme : la forme quiz (dans ses différentes déclinaisons) peut conduire à fermer la discussion par l'imposition de « bonnes réponses » ;
- à interroger sur la pertinence d'une solution unificatrice versus une approche fédérative - des outils et à reconsidérer l'intérêt d'une approche locale. Le proposition de l'AMA de proposer une « traduction » de leur modèle de sensibilisation semble reposer sur une conception discutable de la notion de culture ;

- à soumettre à la discussion les formes d'évaluation de la prévention en tenant compte des réalités de terrain. Cela passe par une nouvelle structuration de la recherche en sciences sociales, en partenariat avec le monde académique¹³⁸, qui se fixerait comme priorités, la production de connaissances sur ce qui est fait « réellement » et l'analyse réflexive des artefacts produits par les métrologies ;
- à recenser systématiquement les difficultés et les plaintes des agents de la prévention dans leur travail quotidien. Dans un deuxième temps, il conviendrait de les analyser et d'envisager des réponses concrètes pour les aider ;
- à mettre en débat les conflits de valeur dans le travail des acteurs de la prévention et plus largement dans celui de toutes les personnes impliquées dans la lutte antidopage ;
- à prendre pour objet systématiquement toutes les réalités qui surgissent en mettant à mal la lutte antidopage pour analyser avec réflexivité les dysfonctionnements ;
- à rompre avec une politique symbolique. Il s'agirait de trouver d'autres modalités de communication qui assumeraient la complexité de la tâche en insistant sur les contraintes de l'action.

Au-delà de cet ensemble de propositions, qui émanent de difficultés identifiées lors de nos analyses, la mobilisation de quelques travaux sociologiques invite à envisager de nouvelles pistes.

A un premier niveau, il s'agirait d'interroger le sens que les responsables de la lutte antidopage donnent à l'évolution de politiques mises en œuvre. On a noté une propension à produire de l'irréversibilité (il s'agit de « graver dans le marbre » des choses considérées comme importantes) et parallèlement à juguler des expérimentations. Il semble que celles-ci permettraient de changer de regard, de se déplacer et d'innover avec une contrainte de réversibilité.

Une réflexion plus structurelle pourrait conduire à interroger les fonctionnements des différents réseaux. Alors que les responsables se préoccupent essentiellement de leur étendue, nous pouvons inviter à analyser plus précisément la nature et la force des liens qui le composent. Les cartographies des réseaux font apparaître un rôle faible donné aux sportifs et à leurs proches. Ils ne sont pas complètement absents des organigrammes mais ils apparaissent sous la forme d'une représentation de quelques athlètes portant une cause sans pouvoir se prévaloir d'une consultation et d'un mandat confié par l'ensemble des sportifs. Cette question de la représentation irradie hors les problématiques de dopage et mériterait d'être abordée plus largement. On pourrait néanmoins rassembler, sur une modalité électronique, un collectif de tous ceux qui souhaitent être associés aux décisions sur la lutte antidopage. Cela peut concerner les sportifs qui se sentent concernés et leurs familles. Nous suggérons de les inviter à s'exprimer, voire de les associer aux décisions tant pour les questions touchant à la protection de la vie privée dans les phases de localisation et les processus de contrôle, que pour l'évaluation des outils de prévention ou pour la l'analyse des difficultés à pénétrer certains milieux.

Par ailleurs, il serait sans doute pertinent d'interroger l'espace laissé à l'expression d'une critique interne. La volonté d'harmoniser ne s'oppose pas fondamentalement à l'acceptation d'une pluralité de points de vue, à moins de vouloir tout unifier. Pour jouer sur la métaphore musicale, l'harmonisation ne s'oppose pas à la polyphonie. A vouloir tout contrôler, on s'expose à un risque de ne plus contenir l'expression des désaccords. Si la standardisation s'impose dans les tests antidopage, elle peut être assouplie en matière de prévention. A défaut d'organiser les dispositifs dans lesquels pourraient se déployer une variété de jugements sous une forme « controversée », demeure un risque de voir surgir des polémiques qui peuvent déborder dans l'espace public.

La convocation de la sociologie des risques invite à rompre avec des approches fonctionnant sur la seule individualisation pour prendre en compte la dimension collective. Elle gagnerait à se manifester du point de vue

138 On pourrait organiser à ce titre un réseau de laboratoires de sciences sociales chargé d'analyser la politique de la recherche sur ces questions et de conseiller la communauté antidopage.

de la posture : le sportif n'est pas simplement une personne à protéger, on peut le doter d'un sens moral, d'une capacité à être vigilant, d'un ensemble de compétences lui permettant d'exprimer et d'entendre des contraintes, d'argumenter, de discuter. A ce titre, il conviendrait de réfléchir à tous les moyens de susciter les débats et les dialogues et de juguler ce qui tend à limiter les échanges.

En se départissant d'une approche comportementale, on pourrait prendre au sérieux les expériences des sportifs qui se déploient dans des temporalités particulières. Leur analyse invite à structurer les actions de formation en repérant des moments particuliers (des changements de structure, des retours de blessure, etc.).

La prise en compte de la vie des sportifs et de leurs proches conduit à mobiliser les nouvelles technologies de la communication. On peut envisager d'investir les discussions électroniques pour être à l'écoute des questionnements des sportifs et de leur entourage, tenter d'y répondre et analyser les contenus pour une meilleure connaissance du dopage. On peut aider des militants antidopage qui discutent sur ces réseaux sociaux et sur ces forums et à la fois s'appuyer sur eux pour échanger avec les internautes qui se questionnent sur le dopage.

Nous pensons que l'ensemble de ces pistes mériterait d'être exploré en analysant leur intérêt et leur faiblesse. Pour cela, il conviendrait de rassembler les recherches sur la lutte antidopage, les débats politiques et éthiques, les expériences des acteurs chargés de combattre le dopage et leur analyse, les récits, les arguments des sportifs et de leurs proches, dans un même dispositif. Sous la forme d'un observatoire, dont la consultation serait possible en ligne, cet outil permettrait de garder une mémoire des tentatives de juguler le dopage, de partager des expériences et des points de vue, d'analyser le tout pour identifier de nouvelles marges de progression.

Au terme de ce rapport, nous espérons que nos analyses et que les pistes intéresseront les acteurs de la lutte contre le dopage. Au-delà de l'accueil qu'ils réserveront aux différentes propositions, nous souhaitons souligner la capacité et la disponibilité de la sociologie à « déplacer les lignes » et à inviter modestement à des expériences pour aider celles et ceux qui, au nom d'une volonté de combattre le dopage, acceptent de se remettre en question.

ANNEXES

ANNEXE 1

Nous avons construit un corpus à partir des productions de cinq institutions internationales. Nous avons rajouté les premiers débats lors du colloque d'Uriage (1963) pour examiner les références à ce moment séminal de la lutte antidopage.

Le tableau ci-dessous donne une première idée de la construction du corpus

	Nombre de textes	Nombre de pages
CIO	176	1470
UNESCO	57	598
AMA-WADA@	54	2909
Conseil de l'Europe	35	185
OMS	3	16
Collectif d'Uriage	2	68

L'épaisseur historique du corpus se lit sur le diagramme suivant :

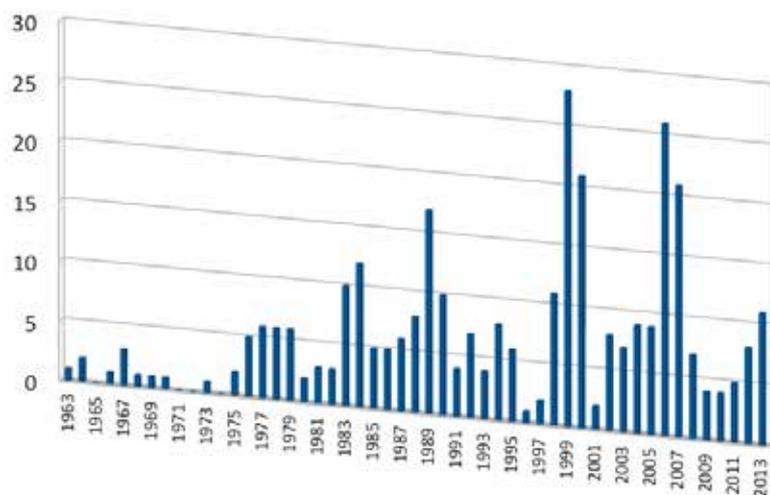


Illustration : Nombre de textes /Année

- Le corpus AMA se compose des PV du comité de fondation et de la revue Franc Jeu.
- Le corpus CIO comprend les articles de la Revue Olympique dans lesquels on parle du dopage.
- Le Corpus UNESCO rassemble les textes autour de la mission de la lutte contre le dopage (brochure d'information, la convention internationale, les conférences des Parties mais aussi les résumés des projets financés par le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, les réunions de suivi de MINEPS).
- le corpus Conseil de l'Europe est constitué des éléments accessibles sur le site de l'institution. Il s'agit de la convention de 1989, du protocole additionnel et autres textes de référence.

- Le corpus OMS se limite à 3 textes qui concernent essentiellement des déclarations. Nous avons renoncé à rajouter quelques gros rapports qui évoquent certes le dopage mais dans un ensemble d'autres problèmes sanitaires qui auraient introduit du « bruit » dans notre analyse.
- Nous avons mis les deux textes qui correspondent aux actes du colloque d'Uriage les Bains.

Pour l'analyse sur la prévention, nous avons regroupé des termes selon un principe de proximité synonymique dans le logiciel Prospéro¹³⁹. A titre d'exemple :

1999 EDUCATION@	804 SENSIBILISATION@	235 PREVENTION@
... 1262 éducation	... 384 sensibilisation	202 prévention
... 261 Education	... 207 programme de sensibilisation	12 éducation préventive
... 173 programmes d'éducation	... 53 modèle de sensibilisation	9 activités de prévention
... 49 programme d'éducation	... 38 activités de sensibilisation	4 médecine préventive
... 43 activités d'éducation	... 27 Programme de sensibilisation	2 pratiques de la prévention
... 28 programmes éducatifs	... 23 équipe de sensibilisation	2 moyen de prévention
... 23 programme éducatif	... 17 campagne de sensibilisation	1 Moyens préventifs
... 21 systèmes éducatifs	... 11 campagnes de sensibilisation	1 aspect préventif
... 17 activités éducatives	... 6 équipes de sensibilisation	1 mesure préventive
... 13 projets d'éducation	... 6 Modèle de sensibilisation	1 mission de prévention
... 10 mallettes éducatives	... 5 programme national de sensibilisation	
... 10 matériels éducatifs	... 5 Centres de sensibilisation	
... 8 stratégie d'éducation	... 4 missions de sensibilisation	
... 7 EDUCATION	... 4 efforts de sensibilisation	
... 7 campagnes d'éducation	... 2 campagne nationale de sensibilisation	
... 6 initiatives éducatives	... 2 centres de sensibilisation	
... 5 projets éducatifs	... 2 travail de sensibilisation	
... 4 stratégies d'éducation	... 2 Centre de sensibilisation	
... 4 efforts d'éducation	... 2 opérations de sensibilisation	
... 4 ressources éducatives	... 1 processus extensif de sensibilisation	
... 4 outil éducatif	... 1 travail important de sensibilisation	
	... 1 développement de la sensibilisation	
	... 1 projets de sensibilisation	

Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – déploiement des concepts « EDUCATION », « SENSIBILISATION » et « PREVENTION ».

Comme chaque texte est associé à un auteur, une date, il a été possible de discriminer les usages des différents regroupements. A titre d'exemple :

Liste des Auteur(s), qui utilisent le plus SENSIBILISATION@

464 AMA-WADA@
127 UNESCO
40 OMS
10 Conseil de l'Europe
0 CIO

Sélection du filtrage
Auteur

Règle d'interprétation de la mesure des écarts :
En théorie il faut se caler sur la valeur 100
Les éléments qui sont très supérieurs à 100 présentent une augmentation significative (notamment > 200).
Les éléments très inférieurs à 100 présentent une chute significative (notamment < 50).

Fermeture

Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – Liste des auteurs utilisant le plus la notion de « sensibilisation »

Enfin, le logiciel distingue la nature des mots dans la langue (les entités, les qualificatifs, les verbes, les marqueurs). On a donc ensuite cherché des enchaînements. Par exemple la formule utilisée page 8 renvoie toutes les formes contenant un groupe verbal suivi par un représentant de DOPAGE (« dopage », « doping », « produits dopants », « usage de produits » etc.).

ANNEXE 2

Nous avons construit un deuxième corpus à partir des rapports et résumés présents sur le site de l'AMA dans la rubrique « Recherches en Sciences Sociales – projets de recherches subventionnés » à la date du 30 octobre 2013.

On peut décrire ce corpus par les pays des porteurs de projet¹⁴⁰ :

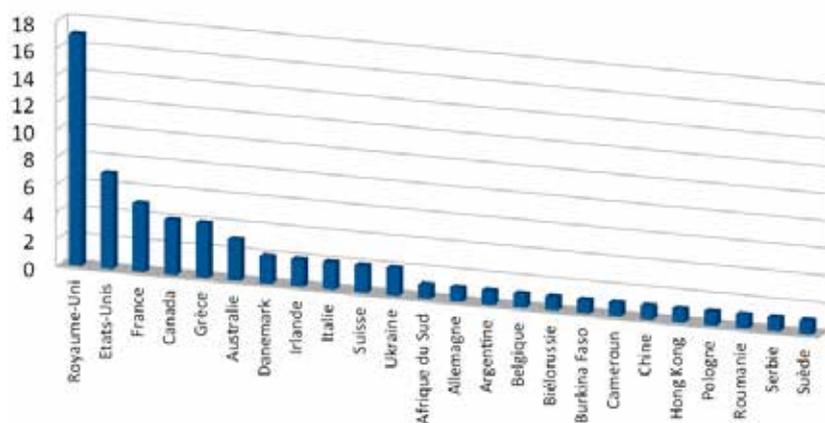


Illustration : Distribution par pays des textes présents dans la rubrique des rapports des recherches en sciences sociales financées par l'AMA, sur le site de l'Agence (Site consulté le 14 novembre 2013).

Il est difficile de travailler avec un logiciel d'analyse textuelle sur plusieurs langues simultanément. Les comparaisons auraient été assez complexes en raison du grand nombre de textes en anglais, comparativement au français et à l'espagnol. Nos recherches sur ce corpus nous ont conduit à ne travailler que sur les textes en anglais (nous avons utilisé le résumé en anglais pour les rapports écrits dans d'autres langues).

Pour identifier les disciplines, nous avons utilisé une collection réalisée dans le cadre d'un travail en sociologie des sciences¹⁴¹. Voici les termes recherchés :

psychology, Philosophy, sociology, pharmacology, philosophy, Anthropology, biochemistry, genetics, anthropology, biology, Educational Sciences, ethnology, forensic Science, kinanthropology, legal Sciences, neurobiology, psychiatry, psychosociology, toxicology ...

140 Le graphique suivant recense les projets alors que le corpus prendra en compte les textes. Cela ne correspond pas car un même projet peut donner lieu à plusieurs textes. Par ailleurs, nous suggérons à l'AMA d'exiger des auteurs de dater leurs rapports finaux afin de les classer par année de publication.

141 Collinet C., Terral P., Trabal P., Delalandre M., 2013, « Forms and Modes of Apprehending Interdisciplinarity », Art. cit.

C'est une logique métonymique qui nous a conduit à identifier les disciplines à partir de leur lexique. Ainsi, par exemple, la catégorie « sociological language » nous a conduit à demander au logiciel de repérer 184 termes, parmi lesquels :

social norms, society, legitimacy, social environment, adverse effects, social networks, deviance, middle class, social norm, social role, socialization, social order, social origins, social recognition, social roles, social control, capital, division of labor, domination, interactionism, rational choice theory, genders, rationality, social activity, social relations, social barriers, social class, cultural values, middle classes, upper class, popular culture, rural gentry, aristocracy, social scales, structures of power, nature/culture, positions of power, a-theorism, bureaucracy, bureaucratic organization, collective action, constructionism, constructivism, determinism, deviances, falsificationism, functionalism, genetic structuralism, habitus, ideal type, individualism, legitimation, Rational Choice Theory.

Les méthodes ont été repérées grâce à une collection dont nous livrons ici quelques termes :

Count	Term
27	...
4	generic
3	various tools
114	interview
109	questionnaires
102	interviews
51	Questionnaire
51	statistical
28	statistics
13	statistical analysis
9	literature review
4	longitudinal study
3	semi-structured interviews
3	open question
3	content analysis
3	case study
3	case studies
2	thematic analysis
2	participant observation
2	open questions

Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – Principaux représentants de la collection des méthodes d'investigation dans le corpus des rapports des recherches en sciences sociales financées par l'AMA.

Enfin, pour statuer sur les formes d'administration de la preuve, nous avons construit selon une logique métonymique la catégorie « raisonnement statistique » :

224	number
223	variables
94	average
78	percentage
73	proportion
55	third
51	statistical
49	rate
49	half
43	correlation

Source : Copie d'écran réalisé avec le logiciel Prospéro – Principaux représentants de la catégorie « raisonnement statistique » dans le corpus des rapports des recherches en sciences sociales financées par l'AMA.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, P., Herzlich C., 1994, *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Nathan.
- Akrich, M., Callon M., Latour B., (Eds.), 2006, *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Mines ParisTech, les Presses, « Sciences sociales ».
- AMA-WADA 2012, *Lack of Effectiveness of Testing Programs*, Report To Wada Executive Committee.
- Backhouse, S., et al., 2009, *Prevention through Education : A Review of Current International Social Science Literature*, Rapport AMA/Carnegie Research Institute (Leeds Metropolitan University).
- Batterham, J., 2010, *Harnessing social media to combat doping amongst young athletes* ; Rapport AMA/Edcoms.
- Berlivet, L., 1997, « Naissance d'une politique symbolique : l'institutionnalisation des « grandes campagnes » d'éducation pour la santé » In: Quaderni, *L'État communicant, des formes de la communication gouvernementale*. pp. 99-117.
- Bessy, O., Chateauraynaud F., 1995, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Éditions A.M. Métailié.
- Bidart, C., 1991, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *Sociétés contemporaines*, n°5, pp. 21-42.
- Bilard, J., 2007, Les facteurs psychologiques et sociaux de risque et de protection vis-à-vis du dopage. Recherche à partir d'appelants d'un service national d'aide téléphonique « Écoute dopage », Rapport AMA/Univ. de Montpellier.
- Boltanski, L., Darré Y., Schiltz M.-A., 1984, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 51, pp. 3-40.
- Boltanski, L., Thévenot L., 1991, *De la justification*, Paris, Gallimard.
- Bondarev, D., 2011, *Doping Prevalence Among University Students In Ukraine: A Study Of Knowledge, Attitudes And Behavior*, Rapport AMA/Sevastopol National Technical University.
- Brissonneau, C. 2007, « Le dopage dans le cyclisme professionnel au milieu des années 1990 : une reconstruction des valeurs sportives », *Déviance et Société* 2/2007, vol. 31, p. 129-148.
- Brissonneau, C., Aubel O., Ohl F., 2008, *L'épreuve du dopage. Sociologie du cyclisme professionnel*, Paris, Presses Universitaires de France
- Brissonneau, C. et al., 2009, *Carrière sportive et socialisation secondaire en cyclisme sur route: le cas de la Belgique, la France et la Suisse*, Rapport AMA/Univ. de Lausanne.
- Brohm, J.M., 1987, « La iatrogénèse sportive. Contre-productivité et effets pathogènes de la compétition sportive intensive », in De Mondenard, et Quel Corps ?, *Drogues et dopages*, Paris, Editions Chiron, pp. 19-50
- Brohm, J.M., 1992, *Les meutes sportives*, Paris, L'Harmattan.
- Buisine, S., 2010, « *Faire le métier* » de cycliste, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes.
- Callon, M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Ed. du Seuil.
- Casilli, A., 2009, « Le Stéthoscope et la Souris: Savoirs médicaux et imaginaires numériques du corps », *Esprit*, 353, pp. 175-188.
- Casilli A., Pailler P., Tubaro P. 2013, « Online networks of eating-disorder websites : why censoring pro-ana might be a bad idea », *Perspectives in Public Health*, 133(2), pp. 94-95.
- Chappelet, J.-L., 2001, « Le Système olympique et les pouvoirs publics face au dopage et à la corruption : partenariat ou confrontation ? », in Basson (dir.) *Sport et ordre public* , Paris, La documentation française, pp. 215-234.
- Chateauraynaud, F., 2003, *Prospéro : une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, Ed. du CNRS.
- Chateauraynaud, F., 2011, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, éditions Pétra.
- Chateauraynaud, F., Torny D., 1999, *Les Sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Chateauraynaud, F., Trabal P. (dir), 2005, *Conducteurs ordinaires et extraordinaires aux prises avec les dispositifs publics*, Rapport INRETS (PREDIT)/DOXA. (<http://www.gspr-ehess.com/documents/Route-2005.pdf>).
- Chateauraynaud, F., 2004, « Invention argumentative et débat public – regard sociologique sur "origine des bons arguments" », *Cahiers d'Économie politique*, n°47, pp. 191-213.
- Cicourel, A.V., Conein B., Filippi G., Heath C., Hutchins E., Jacopin E., Joseph I., Latour B., Luff P., Theureau J., Vellard D., 1994, « Travail et cognition », *Sociologie du travail*, XXXVI 4/94.

- Coakley, J., 2001, « Deviance in sports: is it out of control ? », in *Sport in society. Issues and controverses*, New York, Mc Graw Hill, pp. 35-47.
- Cobb R., Elder C., 1972, *Participation in American Politics : The Dynamics of Agenda-Building*, Boston, Allyn and Bacon.
- Collinet, C., Terral P., Trabal P., Delalandre M., 2013, Forms and Modes of Apprehending Interdisciplinarity: A Socio-Computer Analysis of Sports Sciences Bulletin of Sociological Methodology/Bulletin de Méthodologie Sociologique, 119, pp. 61-78.
- Conrad, P., Schneider J. W., 1985 [1980], *Deviance and Medicalization. From Badness to Sickness*, Columbus, Merrill Publishing Company.
- De Lignières, B., Saint-Martin E., 1999, *Vive le dopage ? Enquête sur un alibi*. Paris, Flammarion.
- Defrance, J., 2000, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, 50, pp13-28 .
- Demeslay, J., 2013, *L'institution mondiale du dopage. Sociologie d'un processus d'harmonisation*, Paris, Pétra.
- Demeslay, J., Trabal P., 2007, « De quelques contraintes du processus d'harmonisation des politiques antidopage », *Terrains et Travaux*, n°12, pp. 138-162.
- Desrosières A., 1993, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- Duret P., Trabal P., 2001, *Le sport et ses affaires : une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*, Paris, Métailié.
- Duval R., 1991, *Temps et Vigilance*, Paris, Vrin.
- Edelman, M., 1964, *The symbolic Uses of Politics*, Urbana, University of Illinois Press; Edelman M., 1971, *Politics as a symbolic action*, Chicago, Chicago University Press.
- Escande, J. P., 2003, *Des cobayes, des médailles, des ministres : contre une course à l'expérimentation humaine*, Chevilly-Larue, Max Milo.
- Eysenbach, G., 2008, « Medicine 2.0: social networking, collaboration, participation, apomediation, and openness » *Journal of Medical Internet Research*, 10, no. 3, e22.
- Gallopel, K., 2003, « Le marketing social: un outil au service de la prévention des comportements tabagiques des jeunes français », in *Prévention et prise en charge du tabagisme chez les étudiants*, ouvrage collectif du Groupe d'expertise collectif tabac, Paris, Éditions INSERM, pp. 181-194.
- Garfinkel, H., 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall.
- Garnier, P., 1995, *Ce dont les enfants sont capables, marcher XVIIIe, travailler XIXème, nager XXe*. Paris, Métailié.
- Garraud, P., 1990, « Politiques nationales : l'élaboration de l'agenda » in *L'année sociologique*, p. 17-41.
- Gilley, B. J., 2010, *Under 23 cyclists' openness to doping: understanding the causes of doping behavior among American junior road cyclists with professional aspirations*, Rapport AMA/Univ. Vermont.
- Granovetter, M.S., 1973, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78; Issue 6, pp. 1360-1380.
- Habermas, J., 1968, *Technik und Wissenschaft als 'Ideologie'* Frankfurt am Main, Ed. Suhrkamp.
- Hassenteufel, P., 2010, « Les processus de mise sur agenda: sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales* 1/2010, n° 157, p. 50-58.
- Hoberman, J. Moller V., 2004, *Doping and public policy*, Odense, University Press of Southern Denmark Hood C., 1986, *The Tools of Government*, N. J. Chatmam, Chatmam House
- Houlihan, B., 1997, *Sport, policy and politics : a comparative analysis*, London, Routledge.
- Houlihan, B., 2003, *La Victoire à quel prix ? Le dopage dans le sport*, Strasbourg, Ed. du Conseil de l'Europe.
- Houlihan, B., Melville S., 2011, *Improving and Proving: A Handbook for the evaluation of anti-doping education programmes*, Rapport AMA/Loughborough Univ.
- Hughes, Everett C. , 1971, *The sociological eye: Selected papers*. New Brunswick: Transaction Books.
- Irlinger, P., 2000, « Les fondements éthiques de la lutte contre le dopage » in Laure P. (Ed), *Dopage et société*, Paris : Ellipses, pp. 44-51.
- Israël, L., Sacriste G., Vauchez A., Willemez L. (dir.), 2005, *Sur la portée sociale du droit. Usages et légitimité du registre juridique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Koehler, R., 2012, « Prevention & the Athlete Entourage », Conférence internationale antidopage de l'ANAD, *Tunis*, 17 février 2012.

- Kotler, P., Roberto, N., Lee N., 2002, *Social Marketing: Improving the Quality of Life*, Thousand Oaks CA, Sage Publication.
- Lascoumes, P., et Le Galès, P., 2005, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Latour, B., 1987, *Science in action*, Milton Keynes, Open University Press.
- Latour, B., 2002, *La Fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.
- Laure, P., 1995, *Le dopage*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Laure, P., 2002, *Léthique du dopage*, Paris : Ellipses.
- Laure, P., 2004, *Histoire du dopage et des conduites dopantes : Les alchimistes de la performance*, Paris, Vuibert.
- Laure, P., 2000, « Du concept de conduite dopante », in *La fièvre du dopage*, Autrement, Coll. "Mutations", n° 197, p. 157.
- Law, J. et Hassard J. (Eds.), 1989, *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell and Sociological Review.
- Law, J., et Wiebe E. Bijker (Eds.), 1992, *Shaping technology/building society : studies in sociotechnical change*, Cambridge, Mass.; London MIT Press.
- Le Noé O., Trabal P., 2008, « Sportifs et produits dopants : prise, emprise, déprise », *Drogues, santé, société*, vol. 7, n° 1, 2008, p. 191-236.
- Le Noé O., Trabal P., 2009, « La construction d'une expertise – le cas de la prévention du dopage », *Sciences de la Société*, n°77, pp. 137-153.
- Le Noé, O., 2000, « Comment le dopage devint l'affaire des seuls sportifs », in *La fièvre du dopage*, Paris, Autrement, 197, pp. 77-92.
- Lentillon-Kaestner V. et Brissonneau B., 2009, « Appropriation progressive de la culture du dopage dans le cyclisme », *Déviance et Société*, 2009/4 (vol. 33), pp. 519-541.
- Louveau, C. et al., 1995, *Dopage et performance sportive : analyse d'une pratique prohibée*, Paris, Ed. de l'INSEP.
- Lundby, C., Achman-Andersen N.J., Thomsen J.J., Norgaard A.M., Robach P., 2008, Testing for recombinant human erythropoietin in urine: problems associated with current anti-doping testing, *J Appl Physiol*, 105, pp. 417-419.
- Lüschen, G., 2000, « Doping in sport as deviant behaviour », in Coakley J. et Dunning E. (eds.), *Handbook of sports studies*, London, Sage, pp. 461-476.
- Marchioli, A., « Marketing social et efficacité des campagnes de prévention de santé publique : apports et implications des récents modèles de la communication persuasive », *Market Management*, 2006/1, vol. 6, p. 17-36
- Marcuse, H., 1991, « Introduction to the Second Edition », *One-dimensional Man: studies in ideology of advanced industrial society*. London, Routledge (1964).
- Miah, A., 2004, *Genetically Modified Athletes : Biomedical Ethics, Gene Doping in Sport*, London, Routledge.
- Mignon, P., 2002, *Le dopage : état des lieux sociologique*, Paris, CESAMES.
- Missa, J. N., 2011, « Dopage, médecine d'amélioration et avenir du sport » in J.N. Missa et P. Nouvel, *Philosophie du dopage*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 35-83.
- Moran et al., 2008, *The Development and Validation of a Doping Attitudes and Behaviour Scale*, Rapport AMA/The Irish Sports Council.
- Organisation Mondiale de la Santé [OMS], 1993, *Programme de lutte contre les toxicomanies – Dopage et sport. Problèmes actuels et répercussions sur la santé publique*, 49 pages. Référencé WHO/PSA/93.3.
- Padioleau, J. G., 1977, « La lutte contre le tabagisme : action politique et régulation étatique de la vie quotidienne », *Revue Française de Science Politique*, vol. 27, n°6, pp. 932-59.
- Paoli, L., Donati A., 2013, *The supply of doping products and the potential of criminal law enforcement in anti-doping: an examination of Italy's experience*, Rapport AMA.
- Parsons, T., *The Social System*, Cambridge, Harvard University Press, 1951.
- Piffaretti, M., 2011, *Psychological determinants of doping behaviour through the testimony of sanctioned athletes*, AMA/ University of Lausanne.
- Pociello, C., 1983, *Le Rugby ou la guerre des styles*, Paris, Métailié.
- Pound, R., 2004, in O'Reilly, N. and Madill, J., 2007, « The World Anti-Doping Agency: The Role of Social Marketing » in *The Journal of Non-profit and Public Sector Marketing*, vol.17 (1), p.11.

- Singler, A., Treutlein, G., 2000, *Doping im Spitzensport – Sportwissenschaftliche Analysen zur nationalen und internationalen Leistungsentwicklung*, Aachen, Meyer & Meyer.
- Thévenot, L., 1986, « Les investissements de forme », in Thévenot, L. (ed.) *Conventions économiques*, Paris, Presses Universitaires de France (Cahiers de Centre d'Étude de l'Emploi), pp. 21-71.
- Thévenot, L., Boltanski L., 1999, « The sociology of critical capacity », *European Journal of Social Theory*, vol. 2, n°3, pp. 359-377.
- Thoër, C. Millerand, F., 2012, « Analyser un forum sur les médicaments utilisés à des fins récréatives : enjeux éthiques et méthodologiques », *Revue Internationale de communication sociale et publique* : http://www.revuecsp.uqam.ca/numero/RICSP_7_2012.php#num7_1
- Trabal, P., 2013, « E se os esportistas que se dopam quisessem «fazer direito»? », *Movimento*, Porto Alegre, v. 19, n°04, pp. 11-43
- Trabal, P. (dir.) et al., 2006, « Dopage et temporalité », Rapport de recherche MILDT/INSERM – Université Paris X Nanterre, 284 p.
- Trabal, P. (dir.) et al., 2008, *Recensement et évaluation des outils de prévention du dopage et des conduites dopantes*, MSJS – Univ. Paris X-Nanterre, 202 p.
- Trabal, P. (dir.) et al., 2010, *Les dispositifs antidopage à l'épreuve de la critique*, MILDT/INSERM – Univ. Paris Ouest Nanterre, 196 p.
- Trabal, P., 2009, « Agir contre le dopage. Critiques et ajustements de la lutte antidopage », in F. Cantelli, M. Roca i Escoda, J. Stavo-Debaugue et L. Pattaroni (eds), *Sensibilités pragmatiques - enquêter sur l'action publique*, Bruxelles, Peter Lang., pp. 145-161.
- Trépos, J.Y., Trépos, G., 2002, « Les médecins du sport face au dopage », *Psychotropes*, n°3/4, vol. 8, p. 69-87.
- Vajjala, G., 2008, *Risk Factors within Doping Behavior Related to Personality Structure and Social Environment of the Athletes*, Rapport AMA/National Anti-Doping Agency of Romania.
- Vigarello, G., 1999, « Le sport dopé », *Esprit*, 1, pp. 75-91.
- Waddington, I., 2000, *Sport, Health and Drugs. A sociological perspective*, London, E & FN Spon.
- Waser, A.M., 1998, « De la règle du jeu au jeu avec la règle : le dopage dans le sport de haut niveau », in Rapport CNRS *Dopage et pratiques sportives – Expertise collective*, pp. 20-39.